

WEBMANAGERCENTER

L'Hebdo

Startup Act... une loi 4.0 !



WEBMANAGERCENTER

L'Hebdo - Edition numérique

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo les
Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775 . 71 962 617 .
98 352 531 . 21 18 18 18 . 26 31 33 15
Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

REDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

REDACTION

Moncef Mahroug
Ali Driss
Khmaies krimi
Hamza Teboulbi
Ibtissem Najjar
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali
Samy Ben nasr
Aroua ben Zaied

INFOGRAPHIE

Hynd Gafsi

WEBMASTERS

Raja Bsaies
Walid Zaanouni

COMMERCIAL

Meryem Ben Nasr

ADMINISTRATION

Mohamed El Ayed

UNE SEMAINE
Du 18 au 24 Mars 2018

Avec Start-Up ACT, la Tunisie espère intégrer le Club mondial de l'innovation. Et de se faire valoir comme vivier de compétences et producteur de solutions. C'est la voie pour figurer dans le radar des investisseurs internationaux.

La situation des Caisses sociales (CNSS, CNRPS et CNAM), dont la nécessaire réforme est longtemps restée dans les tiroirs, est arrivée à un stade où il n'est plus possible de se contenter de simples calmants.

Une bonne nouvelle quand même, c'est l'annonce attendue depuis longtemps du décaissement de la 3ème tranche du prêt du FMI, en dépit des retards pris dans l'avancement des réformes recommandées par le FMI.

webmanagercenter.com

SOMMAIRE

N°12 Mars 2018



Startup Act... une loi 4.0 !



Les Banques centrales, la règle de Taylor... et la BCT



Déficit des caisses sociales : Youssef Chahed sonne l'urgence de l'opération de sauvetage

A LA UNE

- Startup Act... une loi 4.0 !
- Les Banques centrales, la règle de Taylor... et la BCT
- Le FMI approuve le décaissement de 257,3 millions \$
- La dégradation du pouvoir d'achat est due à une absence de réformes socio-économiques
- Déficit des caisses sociales : Youssef Chahed sonne l'urgence de l'opération de sauvetage
- Le déficit des caisses sociales devrait passer de 1,25 à 5 milliards de dinars
- Me Aslan BEREJEB : Faire de la Tunisie une destination privilégiée des IDE italiens
- Oussama Mellouli: La constitution de stocks de blé et de pétrole explique la baisse des avoirs en devises de la Tunisie
- Affaire BFT: C'est décidé, le gouvernement va au procès !
- Interdiction de vente des voitures FCR pendant une année

BOURSE

- Semaine boursière: Le Tunindex enregistre une hausse de 1,54%
- Modern Leasing, Ago le 17 avril 2018
- STAR, Ago le 14 mai 2018
- Best Lease, Ago, le 28 avril 2018
- SITS, suspension de la cotation
- Reprise de la cotation Cement Carthage
- Carthage Cement: Cemolins International SL s'ajoute à la liste des candidats
- Ennakl automobiles, Ago le 15 Mai 2018
- Al Karama Holding dévoile la liste des 7 candidats pour acquérir Cement Carthage

OPINIONS

- Les propositions d'Abdelkader Boudriga pour résoudre les difficultés des banques publiques
- Un pays souverain gère les excédents et non les déficits !
- TMM : Pas de scénario catastrophe (Oussama Mellouli)
- Crise de devises et rôle de l'Etat pour réduire le déficit commercial
- 62ème anniversaire de l'indépendance : La Tunisie peut encore se rattraper si...
- Fête de l'Indépendance : En commémorant la fin de l'occupation, BCE a omis de parler des nouveaux envahisseurs
- 62ème anniversaire de l'indépendance : A quand le retour de Tahar Ben Ammar?

CHRONIQUE

- 62ème anniversaire : Quand il pleut des milliards!

ENTREPRISES

- Lancement officiel de la plateforme e-people
- E-Commerce : Le tunisien BigDeal se développe en Afrique
- Avec l'"Easy export", la Poste tunisienne bascule vers une nouvelle plateforme de paiements électroniques
- Bons résultats de la campagne en France pour l'incitation à l'investissement dans le sud tunisien
- Opportunités d'affaires: Des représentants d'entreprises pakistanaises attendus en Tunisie
- Le réseau postal "Easy Export" présenté aux PME tunisiennes
- TIC : Bertrand Fredenucci ouvre deux filiales d'Alphalyr et BTWINZ à Tunis

IDEES & DEBATS

- Tunisie: Le decashing, une recette soft
- Les propositions incongrues de l'ODC pour juguler la baisse du pouvoir d'achat du citoyen
- Les propositions incongrues de l'ODC pour juguler la baisse du pouvoir d'achat du citoyen

AFRIQUE

- Pour la Tunisie, Khemaies Jhinaoui a signé à Kigali l'accord créant la ZLEC
- L'entreprise tunisienne SOROUBAT endeuillée au Cameroun
- Santé: Le Tunisien est le premier consommateur de sel en Afrique

PLUS

- Points chauds
- Des Chiffres
- Nominations
- Distinctions
- Ils ont dit
- Agenda
- A suivre

Startup Act... une loi 4.0 !

Enfin, une occasion pour la Tunisie de rentrer de plain-pied dans le Club mondial sévère et hautement sélectif de l'innovation. Et de se faire valoir comme vivier de compétences et producteur de solutions. C'est la voie pour figurer dans le radar des investisseurs internationaux.



Le Conseil des Chambres mixtes, présidé par Foued Lakhoua, a organisé une rencontre-débat, mardi 13 courant à Tunis, autour de Startup Act -dont l'adoption à l'Assemblée est imminente-, en présence du ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, Anouar Maarouf.

Cet événement est opportun car il assure un début de promotion à la loi qui est sensée faire repartir la dynamique de l'innovation dans le pays. Et comme l'auront relevé les intervenants, le pays est totalement absent du Club impitoyable, tant il est exigeant, des pays qui savent aménager un environnement propice à l'innovation.

On a parlé de "Start up Nation", nous dirons plus simplement "Smart land", parce que l'esprit pionnier des startupperes doit diffuser dans tout le corps entrepreneurial.

Pour se faire une idée de l'importance de la question, il faut garder à l'esprit que l'innovation c'est également des occasions de business considérables. Amazon ou Alibaba, en quelques

années ont multiplié leur capitalisation de manière phénoménale. En un mot, il faut dire que cela peut rapporter gros.

Une communication institutionnelle

Le séminaire organisé par le Conseil des chambres mixtes n'est qu'un premier acte en matière de communication institutionnelle autour du Startup Act. C'est un acte conséquent que de faire constater à nos partenaires internationaux que nous nous mettons à l'heure du travail... à l'américaine. Jugeons-en. Laissons de côté la part épique de cette initiative assumée par une communauté de candidats potentiels au startuppering. Ils ont fait pression sur Noomane Fehri (ancien ministre des TIC) pour le convaincre de les appuyer dans leur démarche. Un quatuor de mousquetaires s'est mis en place pour formaliser le projet. Il faut les faire connaître de l'opinion afin de valider leur mérite.

Il s'agit de Haithem Mahouachi, Khaled Ben Jilani, Ouassim Mekki, Ali M'Nif et l'irrésistible Maya Bouraghdha. Pour faire court, ils ont su traduire dans les faits les doléances de la

communauté des fans de l'innovation. Startup Act reproduira un frame work aux normes anglo-saxonnes. Il y aura un esprit et un cadre de vie semblable à ce qui se fait ailleurs dans le monde en matière d'innovation. La Tunisie pourra enfin se doter de quelque chose qui rappellera Silicon Valley. Belle revanche sur la vie.

Nasser Hidoussi (président de AmCham) et Mohamed Bridaa (DG de Microsoft MENA) ont signalé la fracture numérique endurée par la Tunisie. C'est le pays qui a accueilli le Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) en 2005 qui se trouve reléguée, aujourd'hui, en dernière division. Nous sommes en retrait de la sphère SMART, et le défi est d'y retourner aux conditions requises.

Un univers dédié à l'innovation avec des pratiques Up to Date

L'univers Smart ne souffre pas les autorisations de l'administration, les rigueurs du code du change, les entraves règlementaires en tous genres. C'est un monde qui plane très haut. Startup Act a imposé cette réalité et la communauté nationale est sur le point de le valider.

Ajouter à cela qu'ils ont, en la personne du nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), un appui inconditionnel, comme le rappelait le ministre des TIC. Tout prête à croire que ça va partir sur les chapeaux de roues, avec un démarrage américain. Startup Act dans son sillage va légaliser la Société par Actions simplifiée. Elle va créer les instruments de capital adéquat, à savoir l'action de préférence et le bon de structuration d'Action. Et puis en cas de flop, eh bien, on liquidera la start up et on repartira de nouveau. Exactement comme cela se fait aux USA.

La nouvelle loi, qui a toutes les chances d'être adoptée en l'état, va charrier dans son sillage la loi sur le capital investissement inhérent au financement de l'innovation. Ajouter qu'elle va dépoussiérer toutes les anciennes dispositions sur les commandes publiques. Les marchés publics sont des commandes qui doivent donner du grain à moudre aux startups, surtout à leur démarrage.

Mais où est donc le NASDAQ tunisien?

Nous déplorons toutefois une lacune, en l'état actuel. La finalité ultime du projet est de susciter un univers favorable à l'innovation. Mais aussi un univers propice au grand business. Parce qu'une start up doit déboucher sur des horizons de valorisation importants. Il leur faut donc un compartiment boursier "NASDAQ" approprié qui n'existe pas actuellement.

Par ailleurs, il faut aussi qu'il y ait des évaluateurs de brevets d'invention pour valoriser les brevets, et cela a beaucoup ralenti les transactions sur les startups dans le pays.

Ouvrir la voie au grand business

Le projet de loi est à la veille de sa présentation en plénière à l'ARP, en vue de son adoption. Rarement un projet aura connu un tel parcours et un tel finish. Porté à tour de bras par une communauté de jeunes startupper, il apparaît comme "la loi de l'espoir", avait dit Nasser Hidoussi, président de AmCham.

Tel quel, le projet laisse espérer qu'il y aura un univers anglo-saxon dans le monde de l'innovation en Tunisie, ajoutera Mohamed Bridaa, DG de Microsoft MENA.

On aura une sphère de travail sans frictions avec l'administration, ni avec le code du change. Ah! La délivrance. Pour décrire cette situation, les physiciens parlent d'un environnement sans frottements. C'est en soi une avancée spectaculaire. On nourrit beaucoup d'espoir de voir Startup Act propulser le pays dans le marché mondial comme site de productions de solutions et comme viviers de talents. Sans négliger le business. Jusque-là, des investisseurs tunisiens pouvaient acquérir des entreprises à l'étranger. La nouveauté désormais serait que des investisseurs internationaux, grâce à la notoriété que pourrait acquérir la Tunisie, viennent plus nombreux pour acheter des startups tunisiennes. Et c'est le jack pot.

** Egalement président de la chambre Tuniso Française de Commerce et d'industrie CTFCI.*

*** CEO de Hexabyte et président de AmCham.*

**** DG de Microsoft pour la région Mena et grand activiste de la cause de la digitalisation de l'économie.*

Les Banques centrales, la règle de Taylor... et la BCT



Montacer BEN CHEIKH,
Maître de conférences des universités

Les Banques centrales ont pour mission de gérer leurs propres monnaies, c'est-à-dire les monnaies qu'elles émettent, de contrôler l'offre monétaire et de fixer les taux d'intérêt. La plupart des Banques centrales jouent aussi le rôle de superviseur des banques commerciales. Lorsque la monnaie du pays n'est pas totalement flottante, la Banque centrale contrôle plus ou moins les taux de change de sa monnaie vis-à-vis des devises étrangères.

Il y a une trentaine d'années, la Réserve de Nouvelle-Zélande a introduit un objectif d'inflation à maintenir ou à atteindre. Depuis, beaucoup de Banques centrales de pays développés ont suivi l'exemple néo-zélandais et ont fixé un objectif d'inflation autour de 2%. La nécessité de stabiliser les prix grâce à la politique monétaire s'est propagée petit à petit à travers le monde.

Les autorités monétaires des pays développés estiment qu'un taux d'inflation de 2 ou 2,5%, selon les Banques centrales, n'est ni très faible ni très élevé. Un taux d'inflation très faible encouragerait les ménages à décaler leurs achats et menacerait ainsi le niveau de la consommation.

Un taux d'inflation très élevé admet plusieurs inconvénients. Le premier inconvénient est qu'**il affecte négativement le niveau du revenu réel des ménages.**

Le deuxième inconvénient est qu'**il encourage les placements financiers au détriment des investissements productifs.**

Le troisième inconvénient est que **les niveaux optimaux de production deviennent difficiles à déterminer.** Plusieurs études ont démontré qu'une inflation à deux chiffres se traduit par une perte de points de croissance.

Le quatrième inconvénient est **l'augmentation du coût du capital** qui se traduit souvent par une baisse de

l'investissement. Si on ajoute à cela que la fiscalité n'est pas indexée sur le niveau de l'inflation, les nouvelles pressions fiscales renforcent encore plus l'inflation et provoquent des distorsions au niveau de l'allocation du capital sur les différents secteurs d'activité.

En 1993, J. Taylor a publié un article qui apporte une approche économétrique dans la détermination des taux d'intérêt et donc de la politique monétaire. Depuis, les grandes Banques centrales ont adopté des variantes du modèle de Taylor comme fondement pour la détermination de leurs taux d'intérêt.

Selon le modèle de Taylor, le taux d'intérêt de la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) peut être déterminé simplement par la formule suivante :

$$i_t = 4 + 1.5(\pi_t - 2) + 0.5\hat{y}_t$$

où i_t est le taux d'intérêt,

π_t est le taux d'inflation des quatre trimestres précédents,

\hat{y}_t est l'écart en pourcentage entre la production (mesurée par le PIB) et la production potentielle.

Donc, selon le modèle de Taylor, lorsque la production est à son niveau potentiel et si l'inflation est égale à 2%, alors le taux de la FED devrait être fixé à 4%. Ce taux devrait être révisé à la hausse ou à la baisse de 150 points de base à chaque fois que l'inflation s'écarte d'un point de pourcentage par rapport à l'objectif de 2%.

De même, ce taux devrait être ajusté de 50 points de base pour chaque écart de 1% entre la production observée et la production potentielle.

L'équation de Taylor montre que le taux d'intérêt devrait être fixé non seulement en fonction du taux d'inflation, mais aussi en fonction du niveau de la production.

On comprend alors pourquoi les membres du Federal Open Market Committee (FOMC), qui votent pour fixer le niveau du taux d'intérêt,



admettent souvent deux orientations de politique monétaire divergentes.

La première orientation est dite «hawkish» (de hawk qui signifie “faucon” en anglais). Selon cette orientation, la lutte contre l'inflation passe avant l'objectif de croissance. Donc, la politique monétaire hawkish est favorable à l'augmentation du taux d'intérêt.

La seconde orientation est dite dovish (de “dove” signifiant colombe). Selon cette orientation, la croissance économique est la priorité.

Le modèle de Taylor a très bien fonctionné pour la FED jusqu'à la crise financière de 2008. A partir de 2008, la règle de Taylor suggérait un taux d'intérêt fortement négatif. C'est pour cette raison que la FED a baissé son taux d'intérêt, sans jamais le rendre négatif, et a introduit une politique d'assouplissement monétaire (Quantitative Easing) à partir de 2009.

Ce constat montre, si besoin est, que les Banques centrales ne s'appuient pas exclusivement sur un modèle ou sur une règle pour déterminer le niveau optimal du taux d'intérêt. Nous savons que les membres du FOMC se réunissent pendant 48 heures avant d'annoncer leur décision. Ils examinent un très grand nombre de variables économiques dont le taux d'utilisation des capacités de production, le chômage par secteur, par tranche d'âge et par sexe, la productivité globale des facteurs, le niveau de la dette, etc. Mais les membres du FOMC examinent aussi la règle de Taylor. Toutes les grandes Banques centrales admettent une variante du modèle de Taylor.

La politique monétaire est d'autant plus efficace lorsqu'elle est comprise par les agents

économiques. Les ménages ont parfaitement le droit de formuler des anticipations de la politique monétaire notamment lorsqu'ils veulent acquérir un bien immobilier. Les entreprises doivent connaître les orientations de la politique monétaire pour déterminer leurs productions optimales.

Or, à notre connaissance, la BCT n'a jamais communiqué ses objectifs. Nous apprenons qu'elle a augmenté son taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. Mais quel est son objectif d'inflation ? Le meilleur moyen de ne pas rendre des comptes c'est de ne fixer aucun objectif. Le problème est que la BCT est tenue de gérer notre argent et pas celui des membres du Comité de politique monétaire !

En outre, quand on recoupe la décision de la BCT et les déclarations de son gouverneur, d'une part, et le communiqué de presse du FMI du mois de décembre 2017 sur la Tunisie, d'autre part, nous avons l'impression que la décision de la BCT a été prise en réalité par le FMI.

En effet, le communiqué de presse dit : «... Les pressions inflationnistes croissantes exigent une réponse forte. L'inflation a dépassé les 6% en novembre, sous l'effet de hausses significatives des prix des produits alimentaires. A ce niveau, l'inflation affecte le revenu disponible et les investissements à long terme. La poursuite de la stratégie de resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale de Tunisie, y compris en limitant le refinancement des banques, contribuera à ancrer les anticipations d'inflation et à soutenir le dinar sur le marché des changes. La flexibilité du taux de change continuera de contribuer à rendre l'économie tunisienne plus compétitive... »

Le message du FMI est clair. D'une part, le

FMI nous demande une réponse forte quant aux pressions inflationnistes et c'est ce que la BCT a exécuté en relevant le taux d'intérêt de 75 points de base. D'autre part, le FMI suggère que la flexibilité du taux de change contribuera à améliorer la compétitivité des produits tunisiens. C'est sans doute cette raison qui a amené le gouverneur de la BCT à déclarer que la Banque ne peut plus défendre sa propre monnaie. Autrement dit, la Banque centrale devrait autoriser le dinar à être plus flexible et n'interviendrait plus sur l'open market pour acheter le dinar en vue d'en défendre la valeur.

En septembre 2017, la Nouvelle-Zélande a eu un nouveau gouvernement présidé par des Travailleurs. C'est sous l'impulsion de ce nouveau gouvernement que la Réserve de ce pays a adopté un nouvel objectif en termes d'emplois trente ans après avoir ouvert la voie au monde quant à l'objectif d'inflation.

Pendant ces dernières années, plusieurs Banques centrales ont modifié ou adopté de

nouveaux objectifs. Les rapports des réunions de la FED montrent que la Banque pourrait adopter comme objectif un intervalle d'inflation plutôt qu'un niveau ponctuel de celui-ci.

La Banque centrale de Norvège a révisé son objectif d'inflation à la baisse en prévision de la baisse des revenus pétroliers du pays.

En 2015, la Banque centrale de l'Inde (Reserve bank of India) s'est fixé un niveau d'inflation compris entre 2 et 6%. La Réserve d'Australie est responsable de la stabilité monétaire et du plein emploi ! L'Argentine aspire à avoir un taux d'inflation de 15% en 2018... Qu'en est-il de la BCT ?

Montacer BEN CHEIKH, Maître de conférences des universités

1 L'idée selon laquelle la flexibilité des taux de change améliore la compétitivité des biens produits par un pays est loin d'être communément admise. Récemment un économiste de Harvard a montré que le FMI exagère les retombées positives du flottement des monnaies, en particulier pour les pays émergents. Nous reviendrons dessus dans un autre papier.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pLzWwd>

**Fêtez le
« Milliardième »
& Partez en Russie**

Epargne  **الخير**

**1000
MILLIARDS**
De millimes


ATB
البنك التونسي للتوفير

FMI:

Décaissement de la 3^{ème} tranche



Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé, vendredi soir, la 2^{ème} revue du programme de réforme économique de la Tunisie soutenu par un accord conclu dans le cadre du mécanisme élargi de financement (FEP) qui permettra à la Tunisie de décaisser la 3^{ème} tranche du prêt d'une valeur de 257,3 millions de dollars (613 millions de dinars-MD).

Ce décaissement portera le total des

décaissements au titre de l'arrangement, à 919 millions de dollars américains (2192 MD), précise un communiqué du FMI publié vendredi soir.

Le Conseil d'administration du FMI a, également, approuvé la demande de la Tunisie de mettre en place des revues trimestrielles au lieu du calendrier semestriel actuel.

Les décaissements globaux ne seront pas changés tout au long du programme, précise encore la même source.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GyQUYq>

35%

Enquête : 35% des femmes au nord-ouest consacrent la totalité de leur salaire aux besoins de leurs ménages

Dégradation du **pouvoir d'achat** en l'absence de **réformes socio-économiques**



Pour plusieurs députés, la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens est due à une absence de réformes socio-économiques.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) consacrée à l'audition du gouvernement sur la situation générale du pays, vendredi 23 courant, un député a accusé le gouvernement de vouloir privatiser les établissements publics, estimant que la fermeture de la porte des recrutements dans la fonction publique a entraîné la montée du chômage.

Il a souligné que le gouvernement n'a pas engagé des réformes dans les secteurs de la

santé et de l'éducation, ce qui s'est répercuté négativement sur les prestations fournies aux citoyens.

Une autre député a appelé le gouvernement à dévoiler les parties responsables des incendies ayant ravagé récemment des foyers universitaires, exprimant son appréhension des tentatives visant à privatiser l'enseignement supérieur en Tunisie.

Par ailleurs, un député a critiqué le gouvernement de mener des réformes sociales unilatérales, estimant que ses priorités n'ont pas concerné la régularisation de la situation des travailleurs de chantier et des enseignants.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GAzB9a>

60 MDT

Un don de 60 MDT de l'UE pour la société civile et des instances indépendantes en Tunisie

Déficit des caisses sociales : Youssef Chahed sonne l'urgence de l'opération de sauvetage

Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed a souligné vendredi, que la réforme des caisses sociales est une procédure d'extrême urgence, expliquant que ce système est en danger à cause de la situation financière qualifiée d'alarmante.



100 millions dinars par mois pour couvrir le déficit des caisses sociales

Chahed a ajouté, lors d'une séance plénière à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) consacrée à l'audition du gouvernement au sujet de la situation générale du pays, que les grandes difficultés rencontrées par les caisses sociales nécessitent près de 100 millions dinars par mois pour couvrir son déficit, chose qui est absolument impossible.

Ce déficit, a regretté le Chef du gouvernement a fortement influencé la qualité des prestations accordées par les caisses sociales aux citoyens.

Chahed a signalé, dans ce même ordre d'idées, qu'il demandera la semaine prochaine des partenaires sociaux, une position finale concernant le projet de décret portant sur la réforme de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et le projet de loi relatif à la caisse nationale de retraite et de prévoyance

sociale (CNRPS) avant de remettre le projet de loi devant le conseil des ministres pour adoption.

600 millions de dinars, dettes des établissements publics envers les caisses sociales

"Aujourd'hui, nous avons l'opportunité d'échanger les points de vue et de discuter, mais le jour de passer à l'action s'approche", a déclaré Chahed, rappelant que les dettes des établissements publics envers les caisses sociales ont atteint près de 600 millions de dinars.

Chahed a insisté, par la même occasion, sur l'impératif de préserver l'acquis du système de sécurité sociale enraciné en Tunisie depuis l'indépendance avec notamment la création de la CNRPS et de la CNAM, témoins, a-t-il dit, d'enracinement de la valeur de solidarité entre les générations.

Le gouvernement avait déjà entamé les réformes nécessaires, notamment après avoir

imposé une cotisation sociale solidaire (loi de finances 2018) au profit des caisses sociales, mais, a-t-il estimé, cette mesure demeure insuffisante.

La cotisation sociale solidaire (loi de finances 2018) reste insuffisante

L'état assume un rôle social, en premier lieu, a encore affirmé Chahed, signalant que le programme de "Amen social" intégré au projet de loi soumis devant les députés se base sur le principe de soutien aux catégories vulnérables et s'articule autour de trois axes, à savoir un revenu minimum pour chaque famille tunisienne, une couverture sociale et sanitaire et une aide pour favoriser un logement décent.

Ce programme, a expliqué le chef du gouvernement stipule de favoriser un revenu minimum aux familles qui n'ont pas de revenu fixe (aucun membre de famille ne travaille) en mobilisant une allocation entre 180 et 210 dinars. L'adoption de ce système permettra

également une augmentation des pensions des retraités dont le nombre est estimé à 125 mille retraités (une augmentation allant de 120/150 dinars à 180 dinars), selon Chahed.

généralisation de la couverture sanitaire de base au profit des chômeurs

L'augmentation du budget consacré aux familles nécessiteuses (100 millions de dinars) a pour objectif de favoriser un revenu minimum garanti par la loi à chaque famille tunisienne.

Evoquant le volet santé, Chahed a signalé que l'objectif vers 2020, est d'assurer une couverture sanitaire à chaque tunisien citant à ce propos, le démarrage de la généralisation de la couverture sanitaire de base au profit des chômeurs.

Nota: Dans le document diffusé par la présidence du gouvernement et dont nous avons reçu une copie, sur la réforme des caisses sociales en Tunisie, on relève que les déficits des caisses sociales est passé de 30 millions de dinars en 2005 à 1,25 milliard de dinars en 2017.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2E28gHM>

SITIC
AFRICA
2018

10-12 Au Parc des Expositions
avril 2018 du Kram-Tunis

Forum APTIBEF
2ème Edition
VERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS NUMÉRIQUES INNOVANTS



Le déficit des **caisses sociales** devrait passer de **1,25 à 5 milliards de dinars**

Le chef du gouvernement Youssef Chahed a souligné vendredi soir que la réforme des caisses sociales est devenue une question pressante qui ne peut plus être retardée.



Répondant aux interventions des députés lors de la séance de dialogue avec le gouvernement qui s'est poursuivie tard hier à l'hémicycle du Bardo, Youssef Chahed a ajouté que si la réforme des caisses sociales n'est pas engagée dans les plus brefs délais, le déficit atteindra dans les quatre ou cinq prochaines années au moins 5 milliards de dinars.

Le gouvernement, a-t-il dit, a élaboré un document concernant cette réforme comportant les propositions du gouvernement et des partenaires sociaux, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) et l'organisation patronale. Ce document comporte un diagnostic précis de la situation des caisses ainsi que toutes les orientations de réforme possibles.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pNJ1Uz>

40 MDT

Un crédit de 40 MDT du Koweït en faveur de services hospitaliers en Tunisie

Me Aslan BEREJEB :

Faire de la Tunisie une destination privilégiée des IDE italiens

Développer un travail d'image building nécessite de l'expertise, notamment en droit des affaires. Même les investisseurs italiens, pourtant familiers du site tunisien, demandent une prise en mains appropriée. C'est ce qu'il ressort de la dernière mission FIPA à Turin, en Italie. Détails.



WMC : Qui a organisé la mission et qui sont les divers partenaires nationaux ? Qui est le réceptif en Italie ?

Me Aslan BEREJEB : Dans le cadre de la promotion de la Tunisie comme destination attractive pour les investissements directs étrangers, un séminaire intitulé «La Tunisie, destination privilégiée pour les IDE italiens et hub régional en Afrique» a eu lieu le 22 février 2018 au Château de Parella au Nord de Turin.

Cette journée a été organisée par l'Agence de promotion de l'investissement extérieur "FIPA-TUNISIA" à travers son bureau de représentation à Milan en étroite collaboration avec KF Partners (société privée italienne spécialisée en organisation de séminaires), en vue de communiquer sur la nouvelle loi de l'investissement entrée en vigueur le 1er avril 2017 et pour présenter les opportunités d'investissement en Tunisie dans les secteurs porteurs et à forte valeur ajoutée.

S'agit-il d'une mission généraliste de

promotion du site tunisien ou d'une mission ciblée à l'adresse d'une filière précise ?

Il s'agit d'un séminaire sectoriel ciblé touchant principalement la filière industrielle de l'automobile liée essentiellement au groupe automobile italien "FIAT AUTO Spa" avec ses sites directs ou indirects. Cela n'a pas empêché d'autres industriels de différents secteurs à assister au séminaire pour mieux connaître les spécificités du site tunisien.

Les opérateurs italiens préfèrent se délocaliser en Roumanie. La Tunisie conserve-t-elle une chance réelle en la matière ?

Pour son choix, l'investisseur prend en considération plusieurs critères : la qualité de l'infrastructure, la valeur ajoutée de ses diplômés, la compétitivité du niveau salarial, la gouvernance, l'aspect fiscal et la stabilité du cadre juridique.

La Tunisie, avec sa nouvelle loi sur l'investissement, que nous avons eu le privilège de présenter, ses avantages comparatifs au niveau des autres critères et ses liens historiques très étroits avec l'Italie, devance la Roumanie.

Pourquoi avoir choisi Turin et non Milan, capitale économique confirmée?

Il s'agit d'une approche différente du FIPA qui, bien qu'ayant son siège historique à Milan, a préféré se déplacer vers les régions à culture industrielle, commençant sa tournée par Turin. La prochaine destination sera la zone très nantie de la Vénétie (Vénise, Vérone, Vicenza, Padova...).

Quels étaient les avantages comparatifs les plus saillants que vous avez présentés à votre auditoire ? Vous aviez plaidé pour la délocalisation, la colocalisation, le partenariat ?

Il est vrai que la délocalisation au sens classique du terme, basée sur la clôture des sites européens de production, est révolue. Aujourd'hui, le rapport d'investissement entre les deux rives de la Méditerranée est basé sur un modèle «gagnant-gagnant». Le pays d'origine continuera à fabriquer les produits de haute qualité, et les investissements nouveaux dans les pays de la rive sud tendent à fabriquer des produits très compétitifs.

Il s'agit de l'une des voies d'avenir pour retrouver la compétitivité et créer des emplois, au Nord comme au Sud.

Quel rôle pour un avocat d'affaires dans une telle mission ?

L'investisseur étranger souhaite de prime abord être tranquilisé quant à la situation géopolitique en Tunisie. Il souhaite avoir aussi une idée sur le corpus juridique dans le domaine de l'investissement. L'investissement en Tunisie, oui mais où ? Comment ? Selon quel mode juridique ? De telles questions sont souvent

posées par les investisseurs étrangers.

L'identification de la zone géographique est considérée comme la première phase de l'investissement afin de bien connaître les avantages et les inconvénients de chaque région et adapter la stratégie à chaque situation. Il existe, en effet, une série de mesures incitatives fiscales et/ou financières, prises par le gouvernement tunisien pour attirer les investissements étrangers selon les différents zones et secteurs.

Le rôle essentiel de l'avocat d'affaires dans le domaine de l'investissement étranger est d'aider ces investisseurs étrangers à conquérir de nouveaux marchés, optimiser l'approche fiscale et financière et réduire les coûts.

Avez-vous été handicapé par le double blacklisting de la Tunisie (paradis fiscal, GAFI)?

Avec ce double blacklisting, la Tunisie risque théoriquement, de capter moins d'investissements étrangers et les entreprises tunisiennes devraient être amenées à doubler d'efforts pour leur développement à l'international.

Toutefois, et comme l'a bien rappelé Son Excellence Moez SINAOUI, ambassadeur de Tunisie à Rome, les rapports historiques entre la Tunisie et l'Italie sont tellement bien ancrés dans l'histoire et la culture qu'ils ne risquent pas d'être altérés par les problèmes conjoncturels d'immigration clandestine ou de blacklisting.

Tout le travail d'image building entrepris par cette mission est-il bien au point?

Je voulais insister sur la collaboration remarquable entre la Société privée KF Partners et l'Agence de promotion de l'investissement extérieur "FIPA-TUNISIA" à travers son bureau de Milan qui ont fait un travail exceptionnel tant au niveau de l'organisation qu'au niveau du choix des entreprises participantes et du panel d'intervenants.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pPqOG3>

Oussama Mellouli :

La constitution de stocks de blé et de pétrole explique la baisse des avoirs en devises de la Tunisie



La baisse continue des avoirs en devises, qui se situent au niveau de 76 jours d'importation, à la date du 19 mars, contre 102 jours durant la même période de l'année écoulée, est due à plusieurs facteurs, dont notamment au choix fait par le gouvernement de constituer des stocks de blé, de pétrole et de médicaments, pour plusieurs mois surtout que les prix de ces produits connaissent une hausse constante à l'étranger, ce qui permettra d'éviter une inflation importée. C'est ce qu'a indiqué le directeur de la trésorerie à la Société tunisienne de banque (STB), Oussama Mellouli, cité par l'agence TAP.

“C'est une première en Tunisie de constituer des stocks de ces matières. D'habitude, nous achetons nos besoins tout au long de l'année”, a-t-il expliqué.

Pour rappel, le directeur du Contrôle et de l'analyse des marchés à la Banque centrale de Tunisie (BCT), Mohamed Skima, avait annoncé, récemment, que la Tunisie a importé, depuis le début de l'année courante, de l'énergie moyennant 760 millions de dollars, des céréales pour un coût de 120 millions de dollars et des médicaments pour 100 millions de dollars.

A cela s'ajoute le fait que la Tunisie ne dispose pas d'une activité drainant de devises tout au long de l'année, mais plutôt de quelques secteurs saisonniers dont le tourisme, et quelques produits agricoles en l'occurrence l'huile d'olive, les dattes, les agrumes...

Oussama Mellouli a relevé qu'au cours de cette période, nous sommes en phase de “stand up”, en attendant la nouvelle saison d'exportation de l'huile d'olive, assurant que la situation des réserves en devises s'améliorera dans les deux prochains mois.

Evoquant la dépréciation du dinar, Mellouli a estimé que le taux de change reflète le rapport de force entre notre économie et le reste des économies dans le monde, particulièrement l'économie de la zone européenne (pour l'euro) et l'ensemble des pays utilisant le dollar américain.

Et vu que notre système de production est bloqué et que nous optons de plus en plus pour l'importation alors que les exportations sont en-deçà des estimations, le rétablissement de notre dinar est irréaliste à l'heure actuelle, a-t-il dit.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pLN3h6>

Affaire BFT : C'est décidé, le gouvernement va au procès !



Le ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières vient d'annoncer que le gouvernement tunisien va déposer un recours contre le jugement prononcé par la Cour de cassation en faveur d'Abdelmajid Bouden dans le cadre de la loi sur l'amnistie générale.

Rappelons qu'en 1986, Abdelmajid Bouden était le représentant légal d'ABCI, codétenteur à l'époque d'actions au sein de la BFT et président du conseil d'administration, exproprié sous l'ère Ben Ali. Bouden, qui s'est retiré depuis de la BFT, a laissé le soin à l'ABCI, holding détenteur de la majorité des actions, de gérer les procès continus à l'encontre des l'Etat tunisien.

A tort ou à raison ? Là n'est pas la question. Le recours que compte tenter aujourd'hui le ministère des Domaines de l'Etat servirait, selon Mabrouk Korchid, à rectifier une erreur commise par l'administration permettant à M. Abdelmajid de bénéficier de la loi sur l'amnistie générale.

Cette erreur, selon le ministre, est que l'affaire

Bouden n'est pas politique, et à ce titre, la loi sur l'amnistie ne le concerne pas. Le chargé des litiges de l'Etat n'est pas concerné par le dossier et y a pourtant pris part du temps où Slim Ben Hmidane était ministre.

Pour le ministre, si le jugement a été rendu sur la base d'un argumentaire douteux ou inexact et dans un contexte inapproprié, il faut déployer les moyens nécessaires pour l'annuler.

Ceci étant, le ministre a assuré qu'un accord gagnant/gagnant Etat tunisien-Abdelmajid Bouden-ABCI serait le bienvenu, mais il faut que les intérêts de l'Etat tunisien soient préservés. «Il y a une différence entre un accord avec l'ABCI et protéger nos intérêts en tant qu'Etat tunisien. Si nous arrivons à concilier les deux, ça sera l'idéal».

La question à 1 million de dollars: pareil recours appelant à la révision d'un jugement final rendu par la Cour de cassation ne mettrait-il pas en doute la sécurité juridique du pays d'autant plus que nous parlons de la plus haute juridiction du pays ?

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J1A7f5>

Coup d'arrêt au commerce du **FCR** en Tunisie



Réclamé depuis plusieurs années par les concessionnaires officiels des ventes de voitures en Tunisie, le gouvernement vient de décider de donner suite à cette revendication en interdisant la cession de tout véhicule bénéficiant des avantages du régime FCR pendant une durée d'une année.

Le décret n°236 du 13 mars 2018 stipule dans son article 1er que les véhicules bénéficiant

de l'exonération partielle des droits et taxes de douanes seront immatriculés en FCR avec l'indication sur la Carte Grise de l'interdiction de cession pendant une période d'une année à partir de la date de règlement des droits et taxes.

Le véhicule sera ré-immatriculé dans la série normale à la fin de la période d'une année et pourra donc être cédé à partir de cette date.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2ldhLXb>

75 MDT

L'Union européenne lance un programme d'appui aux start-up tunisiennes de 75 MDT

smad

MedFood

الصالون المتوسطي الثاني عشر للفلاحة والصناعات الغذائية

The 12th Mediterranean Exhibition
of Agriculture and Food Industry



From **09** To **13 May** 2018

at Sfax International Fair

Partenaires officiels



Organisateur

ASSOCIATION DE LA FOIRE
INTERNATIONALE DE SFAX

Av. Habib Bourguiba 3000 SFAX - Tunisie
Tél. : +216 74 22 87 70 / 28 61 00 01 / 02

Fax : +216 74 29 65 27

E-mail: aref@foiredesfax.com

E-mail: hanen@foiredesfax.com

www.smamedfood.com

Abdelkader Boudriga :

Comment résoudre les difficultés des banques publiques

L'augmentation des concours bancaires à l'économie a dépassé la croissance du PIB de 10 fois en 2017, dans un contexte économique difficile. L'universitaire et président du Cercle des financiers tunisiens (CFT), Abdelkader Boudriga, explique, dans une interview accordée à l'Agence TAP, les performances réalisées par certaines banques de la place par "l'essor des crédits aux particuliers, le relèvement des marges d'intermédiation, la hausse du rendement des bons du Trésor, mais également par la défaillance de tout le cycle économique, qui contraint les entreprises à recourir aux banques, à des conditions très avantageuses pour ces dernières".



Boudriga propose des solutions à même de résoudre les difficultés auxquelles font face les petites banques et les banques publiques.

En effet, à la question de savoir comment certaines banques sont parvenues à réaliser des performances dans une conjoncture économique difficile, Boudriga souligne, primo, que cela s'explique par l'augmentation soutenue des concours bancaires à l'économie, atteignant un taux de croissance de 20% en 2017, qui dépasse le taux de croissance du PIB. «Ceci traduit une dépendance accrue de l'économie des financements bancaires, qui s'explique en partie par les besoins de financement accrus des entreprises, souffrant de difficultés de trésorerie, résultant de défaillances liées à la gestion des investissements et des dépenses

publiques (retards de paiement et reports d'exécution)».

Secundo, «les banques ont toujours financé les crédits aux particuliers (crédits de consommation ou immobiliers) considérés pendant longtemps comme le segment le plus performant et le moins risqué. Ce segment a bénéficié durant les 6 dernières années d'un essor remarquable porté par les augmentations salariales et les recrutements massifs dans la fonction publique ».

Mais ce n'est pas tout, puisque, toujours selon l'universitaire, «... le système bancaire a massivement financé le déficit public, à travers les bons du trésor, à des taux très généreux qui ont dépassé 7,2% en 2017... ». Et cette augmentation traduit également une

amélioration des marges d'intermédiation expliquée par une hausse des risques des débiteurs.

En gros, Boudriga explique que «la forte dépendance du financement bancaire résulte du cycle économique proprement dit et des difficultés trouvées par l'Etat à honorer ses engagements avec certaines entreprises, dans le cadre des marchés publics».

Si l'Etat peine à se financer, c'est à cause de son incapacité à collecter l'impôt, des déficits cumulés par les entreprises publiques, mais aussi des fortes augmentations des salaires de la fonction publique

Sur cette question, l'universitaire estime que l'économie est aujourd'hui en difficulté, en raison de la défaillance de tout le cycle économique. «Si l'Etat peine à se financer, c'est à cause de son incapacité à collecter l'impôt, des déficits cumulés par les entreprises publiques, mais aussi des fortes augmentations des salaires de la fonction publique. L'Etat se trouve dans l'incapacité d'honorer ses engagements avec les entreprises, le contraignant ainsi à recourir aux banques à des conditions très avantageuses pour ces dernières».

Ceci étant, Boudriga fait un distinguo entre trois réalités ou sous-groupes dans le secteur bancaire. «Il y a d'un côté, les grandes banques privées qui sont assez performantes et assez solides, et de l'autre, les banques publiques dont certaines commencent à réaliser des performances assez positives».

Le vrai paradoxe en Tunisie, c'est que le budget de l'Etat a enregistré, annuellement durant les 7 dernières années, une croissance avoisinant les 10%, alors que l'inflation évoluait autour de 5%

Alors Boudriga, est-il normal que l'Etat soutire l'argent disponible chez les banques? La réponse de l'universitaire n'est pas catégorique : «L'arbitrage n'est pas facile à faire entre le financement de l'Etat, à partir du marché local ou de celui international. La première option crée une sorte d'effet d'éviction parce qu'il s'agit d'une ponction sur la liquidité disponible dans le système bancaire... Mais en même temps, cette option préserve des variations du taux de change parce que les sorties sur le marché international avec les perspectives de dépréciation du dinar entraînent une forte

augmentation de l'encours de la dette publique, et partant du service de la dette».

Et de poursuivre : «Le vrai paradoxe en Tunisie, c'est que le budget de l'Etat, qui devrait normalement croître à des taux proches de celui de l'inflation, a enregistré, annuellement, durant les 7 dernières années, une croissance avoisinant les 10%, alors que l'inflation évoluait autour de 5%. Le problème c'est que ce différentiel de croissance ne résulte pas d'une augmentation des programmes d'investissements mais plutôt de l'augmentation des salaires.

Dans cet ordre d'idées, le président du Cercle des financiers tunisiens explique également que la Banque centrale ne peut pas refuser à une banque une demande de refinancement qui répond à toutes les conditions légales. Tout ce qu'elle peut faire, c'est durcir les conditions de refinancement pour limiter ses niveaux et je pense que la dernière augmentation du taux directeur s'inscrit dans cette logique. Autrement dit, «On ne peut pas tout reprocher à la Banque centrale dans cette question de refinancement des banques. C'est à l'Etat de définir les conditions de son financement... ».

Après une période de totale dominance par l'Etat des rouages de l'économie, durant les années 60, ce système a commencé à montrer ses limites au début des années 70

A ceux qui disent que l'économie tunisienne est devenue, ces dernières années, une économie de rente, l'universitaire assure que cela ne date pas d'aujourd'hui. «Après une période de totale dominance par l'Etat des rouages de l'économie, durant les années 60, ce système a commencé à montrer ses limites au début des années 70», explique-t-il.

«L'expérience d'ouverture économique a été entamée sous Hédi Nouira, à travers la loi 72 et la création de banques de développement, pour accompagner les nouveaux promoteurs. Mais l'Etat a toujours gardé un rôle prépondérant, jusqu'au changement politique de 1987, qui s'est inscrit dans l'esprit du "Consensus de Washington" fondé sur la limitation de l'intervention de l'Etat aux activités stratégiques».

Verrouillé et fermé à toute nouvelle initiative, le système économique est dès lors devenu incapable de créer la valeur et les emplois

Toutefois, «en 2006 et 2007, les limites de ce système ont commencé à se faire sentir avec l'émergence d'une véritable économie de rente, profitant aux acteurs économiques proches du pouvoir, laquelle est caractérisée par une faible valeur ajoutée et une distribution inéquitable des richesses. Ce contexte économique n'a pas permis à de nouveaux champions nationaux de voir le jour. Les banques ne prêtant qu'aux entreprises performantes ou aux activités non productives, notamment le secteur immobilier».

En effet, «cette logique de rente renforcée par une législation favorable à une certaine catégorie d'entrepreneurs, souvent en situation de monopole, a fait que pratiquement, tous les grands groupes ont adopté des stratégies d'intégration horizontale, en diversifiant leurs activités dans les secteurs les plus rentables (santé, immobilier, hôtellerie, services financiers...)».

«Verrouillé et fermé à toute nouvelle initiative, le système économique est dès lors devenu incapable de créer la valeur et les emplois».

Considérant que «la croissance et le

Sortir de cette philosophie de rente reste tributaire d'une véritable volonté politique de lancer des stratégies de promotion de la création de valeur...

développement économique passent inévitablement par le renforcement et la promotion de nouvelles entreprises, et vue que nos politiques publiques et notre réglementation ne vont pas dans ce sens, sortir de cette logique de rente sera difficile », dit l'universitaire.

Et là, il dédouane les banques : «on ne peut pas reprocher aux banques d'être réticentes à financer les entreprises et l'économie, car les banques sont au final des entités économiques dont l'objectif est de maximiser la valeur. Si on leur demande de financer des entreprises qui ne sont pas viables parce que l'écosystème global ne le permet pas, elles ne vont pas le faire. Le vrai problème n'est pas au niveau du financement bancaire, mais au niveau de l'écosystème rentier qui étouffe les nouvelles initiatives. Sortir de cette philosophie de rente reste tributaire d'une véritable volonté politique de lancer des stratégies de promotion de la création de valeur».

A la question «quelles sont les solutions possibles aux difficultés que rencontrent les petites banques ?», Abdelkader Boudriga estime que «le réel problème pour les petites

banques, c'est que notre système bancaire a toujours été fortement protégé par l'Etat, qui a permis de maintenir ces banques en vie, malgré tous leurs dysfonctionnement».

Mais il souligne que «le régulateur a changé de vision et les petites banques ne peuvent plus survivre de la sorte. Il va y avoir inévitablement des mouvements de fusion, de regroupement de ces banques afin d'avoir une taille qui leur permette de faire face à la concurrence mais aussi de se conformer aux nouvelles exigences de l'industrie financière».

Pour les banques publiques, l'universitaire

Le problème des banques publiques n'est pas une question "de mode de gestion, de flexibilité et d'autonomie de décision, mais de mainmise de l'Etat sur leurs conseils d'administration..."

pense qu'«elles sont en train de se transformer», et que «l'Etat gagnerait à clarifier sa position envers elles. Politiquement et socialement parlant, il sera difficile d'envisager une privatisation des trois banques (STB, BNA et BH)».

Mais contrairement à ce disent certains, Abdelkader Boudriga ne croit pas que le problème des banques publiques soit une question «de mode de gestion, de flexibilité et d'autonomie de décision. Tant que l'Etat et les ministères de tutelle ont la mainmise sur les conseils d'administration et la nomination de directeurs généraux, et tant que les banques publiques sont soumises aux règles de passation de marchés, de recrutement ..., alors qu'elles opèrent dans un environnement de concurrence, elles continueront à avoir des problèmes».

Ainsi, il propose comme solution «non pas de les privatiser, mais de faire passer la propriété de l'Etat sous les 50%, à 49%». De ce fait, «ces banques ne seront plus soumises au cadre réglementaire contraignant de passation de marchés, de fonctionnement et de gestion publics... ».

Avec cette solution, si évidemment elle est adoptée, les trois banques publiques deviendraient «de vraies locomotives de développement avec tout le patrimoine dont elles disposent. C'est un changement de paradigme qui impactera toute la physionomie du paysage bancaire mais qui demande une réelle volonté politique».

Un pays souverain gère les excédents et non les déficits !

Le destin de notre pays est entre nos mains. Le ministre de l'Education nationale a signé, lundi 12 mars 2018, un plan de partenariat pour sauver 100.000 jeunes qui ont abandonné les études, pas forcément parce qu'ils étaient incapables de continuer, mais parce qu'ils n'ont pas trouvé leur place dans notre système éducatif qui ne s'est pas développé depuis l'indépendance. Pire, ce système vit aujourd'hui une régression sans précédent!



Certains, que je considère personnellement comme les ennemis de ce pays, participent activement à instaurer une idéologie négativiste qui ne permet plus aux jeunes de rêver. Nos jeunes ne rêvent plus parce que ceux dont les intérêts personnels priment sur ceux de la majorité ne les inspirent pas et ne leur offrent pas une image positive d'eux-mêmes, ils ne les encouragent pas à adopter une démarche constructive et se projeter dans leur pays.

Ceux qui ne savent pas aimer ou pardonner sont minoritaires, ils sont nocifs car dévorés par le cancer de la haine et de la vindicte à cause de leur ignorance et leur manque de culture sociale.

Ceux qui préfèrent leurs intérêts personnels plutôt que celui de ce pays sont incompetents et détestent notre pays, ils doivent disparaître pour laisser la place aux jeunes. Car, comme le dit Albert Einstein, «Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé».

Notre pays a besoin de développeurs et à chacun son rôle, mais surtout pas de simples bureaucrates cyniques qui ne font que freiner les idées des développeurs

Chez ces jeunes, il y a un potentiel qui ne demande qu'à être mis à contribution au service du pays pour de magnifiques réussites. Ces jeunes créateurs et développeurs ne cherchent pas à être des politiciens et encore moins à faire la chasse aux sièges qui seraient certainement inconfortables pour eux.

Notre pays a besoin de développeurs et à chacun son rôle, mais surtout pas de simples bureaucrates cyniques qui ne font que freiner les idées des développeurs.

Ces responsables, par leur négativité, représentent une maladie contagieuse et incurable pour les jeunes et les développeurs.

Un pays à forte imposition est voué à l'échec

Pour ce qui est de l'économie de ce pays, il y a eu du retard certes, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire les choses.

Un pays dans lequel l'économie est basée sur l'imposition et les taxes est voué à l'échec. Nous sommes en train de perdre des années et de rater l'essentiel. Notre pays a besoin de guérir vite de ses souffrances. Ce pays ne vaut rien en l'absence d'une vision globale.

Aux Etats-Unis d'Amérique, ceux qui sont les plus expérimentés et les plus compétents sont les premiers qui sont soutenus dans les conjonctures difficiles pour continuer à développer et à créer de l'emploi.

Wa hditna kiass

L'économie est une question de souveraineté

Un pays qui tend vers la souveraineté économique est un pays où l'informel est minoritaire, car le secteur formel aurait été rendu plus intéressant par force de lois incitatives: baisse des taxes, simplification des procédures administratives, accès au financement, accès aux marchés et une application ferme de procédures simplifiées, modernes et inclusives.

Un pays qui tend vers la souveraineté économique, c'est un pays qui gère les excédents et non les déficits, basculant ainsi le rapport de force entre les financeurs et les financés.

Un pays qui tend vers la souveraineté économique est un pays où l'importateur bénéficie d'avantages nécessaires pour se transformer en producteur, et où le petit producteur grandit pour exporter et s'internationaliser.

Un pays qui tend vers la souveraineté économique, c'est un pays qui gère les excédents et non les déficits, basculant ainsi le rapport de force entre les financeurs et les financés.

Un pays qui tend vers la souveraineté économique est un pays qui produit plus et mieux, qui est ancré résolument dans l'économie du savoir afin de capter davantage de valeur ajoutée.

Un pays qui tend vers la souveraineté économique crée de l'emploi -de l'emploi réel

et non fictif, et pour le créer-, lever toutes les barrières à l'initiative privée et à la création d'entreprises.

Sommes-nous en train d'avancer vers cette souveraineté économique ou de reculer?

Un pays qui tend vers la souveraineté économique, c'est un pays fort d'une monnaie que ses opérateurs choisissent parce qu'ils lui font confiance, et non parce que le régime de change le leur impose.

Sommes-nous en train d'avancer vers cette souveraineté économique ou de reculer?

Aujourd'hui, l'informel progresse aux dépens du formel, nos comptes sont dans le rouge, le producteur est tenté de se transformer en importateur, le savoir et la culture sont délaissés, et pour éviter un enfer social, nous créons davantage d'emplois fictifs que réels.

Chacun sait que cela ne pourra pas durer, et la souveraineté, c'est une valeur que nous avons tous en partage, et c'est par l'ancrage de cette valeur que nous sortirons de cette situation.

Alors, comment retrouver le chemin de notre souveraineté économique?

- en formalisant l'informel et en relançant le formel avec tous ses secteurs et salariés;
- en dopant nos exportations;
- en remettant nos comptes au vert;
- en créant de l'emploi réel et non fictif.

La réforme, ou tout simplement la bonne gestion, le partenariat responsable entre employeurs et décideurs publics c'est la seule voie pour nous en sortir.

Et la réforme, pour qu'elle ait lieu, ne doit pas être inspirée d'une quelconque idéologie, mais doit être construite sur le socle souveraineté. Sur cette simple question: par nos décisions ou absence de décisions, sommes-nous en train d'avancer ou de reculer en la matière et surtout sur le plan économique ?

L'UTICA a été fondée en 1947, pour rassembler les privés au service d'une grande cause et qui nous unit et nous réunit: la souveraineté économique de la patrie. Et c'est au service de cette souveraineté que nous devons réunir l'ensemble des acteurs sociaux pour oser les réformes et sortir de la situation douloureuse d'aujourd'hui.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2la6979>

TMM :

Pas de scénario catastrophe



Pour le directeur de la trésorerie à la Société Tunisienne de Banque (STB), Oussama Mellouli, “Il faut s’attendre à un TMM moyen pour le mois de mars variant entre 5,9% et 6,1%”, rappelant que durant la première semaine du mois de mars courant, il n’a pas dépassé le niveau de 5,60 et 5,61%.

Et d’ajouter que dès la mise en application de la décision de la BCT, le TMM s’est maintenu entre 5,80% et 6%, voire 6,1%. “Par une simple opération de calcul, on peut conclure que la hausse du TMM serait aux alentours de 0,4% et dans le pire des cas, de 0,5%. Donc, le choc n’aura pas lieu pour les bénéficiaires des prestations bancaires (investisseurs et particuliers), d’autant plus que la BCT veillera toujours à maîtriser la situation en réduisant le volume des crédits accordés aux banques. Autrement dit, l’institut d’émission peut minimiser ses interventions de financement des banques pour agir sur l’offre des crédits”.

“La BCT ne peut pas risquer d’affecter le pouvoir d’achat du citoyen, ni l’investissement, ni encore, le système bancaire qui sera menacé, en cas de risques de non paiement des échéanciers”, a-t-il réitéré, rassurant que “nous ne pouvons pas avoir un scénario catastrophique”.

“Théoriquement, la BCT peut relever son taux directeur à 6,75%, mais elle ne va pas le faire, car ce sera suicidaire. L’institut d’émission est suffisamment, responsable et toutes ses décisions sont dosées, il a voulu juste créer un effet de choc, à travers cette annonce, en tirant la sonnette d’alarme sur la situation économique qui ne cesse de s’aggraver”.

Pour Mellouli, cette mesure est ponctuelle. Dès que l’inflation sera maîtrisée, la BCT révisera, fort probablement, le taux directeur à la baisse. “C’est un dosage très fin, il ne faut ni trop l’élever, ni trop l’abaisser”.

“La maîtrise de l’inflation est une priorité, aujourd’hui, même si l’augmentation du TMM aura des incidences sur le particulier et l’investisseur, qui verront leurs crédits se renchérir”, a-t-il indiqué, réitérant que “la hausse du coût des emprunts ne durera qu’une période limitée, juste le temps de surmonter la crise actuelle”.

“La BCT connaît bien les incidences de chaque décision qu’elle prend, elle les évalue pour décider par la suite, de poursuivre cette mesure, de l’abandonner ou de la doser (minimiser ou augmenter encore le taux directeur par exemple)” a assuré le responsable bancaire.

Crise de devises et rôle de l’Etat pour réduire le déficit commercial

Lire sur le web : <http://bit.ly/21bwX0A>

62ème anniversaire de l'indépendance :

La Tunisie peut encore se rattraper si...

La Tunisie célèbre, mardi 20 mars, le 62ème anniversaire de son accès à l'indépendance. Le bilan est hélas loin d'être positif au regard de la précarité multiforme dans laquelle se débat actuellement le pays, de la crise délétaire qui la ronge et qui risque de la mener à la banqueroute, et de l'énormité des difficultés structurelles à surmonter pour y remédier...



Après l'euphorie de l'indépendance et des belles avancées réalisées, durant les quinze premières années, en matière d'émancipation de la femme, de la généralisation de l'éducation et de la santé, aucune réforme digne de ce nom, aucun projet de société d'envergure nationale, aucune stratégie arrêtée pour développer l'économie du pays sur des bases pérennes n'ont été initiés. Et mêmes les quelques initiatives entreprises, ici et là, à défaut de leur institutionnalisation, n'ont jamais été menées à terme.

Le bilan est loin d'être positif

Le résultat est catastrophique et n'augure rien de bon pour les futures générations. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur les composantes actuelles de la population tunisienne.

En dépit de la politique du maquillage de chiffres suivie par le gouvernement de Youssef Chahed, la Tunisie de 2018 compte

- 2,7 millions de pauvres,

- 1,5 million vivant dans un secteur informel,
- plus de 630.000 chômeurs dont 250.000 diplômés, plus de 4 millions d'analphabètes et d'illettrés,
- 1,5 million de salafistes disciplinés constamment à l'affût pour ramener le pays au moyen âge,
- 1 million d'émigrés -individualistes bien intégrés dans les pays d'accueil et enclins plus à ramasser l'argent et à cofinancer, en offshore, un projet identitaire islamiste utopique qu'à investir dans leur pays,
- 1 million de retraités paupérisés,
- 2,5 millions d'élèves et d'étudiants encore immatures faisant semblant d'étudier,
- plus de 6.500 hommes d'affaires expatrient le plus net de leurs fortunes.

Au plan politique, l'establishment en place a repris à son compte les mêmes réflexes autoritaires et kleptocrates que ses prédécesseurs au temps de Bourguiba et de Ben Ali.

Le leadership continue à confondre démocratie et légalité et à en profiter pour perdurer le plus longtemps possible. Plus simplement, pour lui, le pays est un butin à partager.

Au plan social, l'insurrection et l'insubordination sont partout. Les grèves sont devenues une constante de notre quotidien. Des jacqueries de communautés affamées et marginalisées, à dessein, par des gouvernants irresponsables et incompétents ont lieu, régulièrement, particulièrement à l'arrière-pays.

Les jeunes sont de plus en plus suicidaires. Désespérés et obligés de se prendre en charge, ils n'ont qu'une alternative : se jeter à la mer dans l'espoir de rejoindre l'Europe et d'y trouver un job, ou de se faire embrigader par les groupes terroristes pour accélérer leur mort.

Au plan économique, certains indicateurs sont au rouge : surendettement (+de 90% du PIB si on additionne les dettes publique et privée), déficit budgétaire (+ de 6% du PIB), déficit courant (+ de 10% du PIB), inflation toujours à la hausse (+7,2% au mois de mars 2018)...

Pis, 62 ans après, la Tunisie est devenue un pays voyou, un pays de pestiférés qui engrange de terroristes et de brigands de toutes sortes. En témoigne son récent blacklisting par l'Union européenne en tant que paradis fiscal et de juridiction fortement exposée au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Moralité de l'histoire : à quelques détails près, la situation rappelle celle de 1881 qui a justifié la colonisation de la Tunisie par la France.

La Tunisie a tous les atouts de se redresser par ses propres moyens

Pourtant, la Tunisie est loin d'être un pays pauvre et démuné de ressources naturelles, comme la propagande officielle tend à en convaincre les Tunisiens.

La Tunisie dispose de tous les atouts pour se redresser et prendre un raccourci heureux en valorisant d'abord les trois éléments naturels que le bon Dieu a mis à sa disposition : la terre, le ciel et la mer.

Les Tunisiens, qui importent leurs besoins en céréales pour s'alimenter, se doivent d'entamer dans les meilleurs délais une révolution agraire. Chaque lopin de terre doit être cultivé et planté.

Quitte à associer l'armée pour la valorisation du Sahara et des terres domaniales. L'exemple du développement avec grand succès de la zone désertique de Rejim Maatoug au sud du pays est édifiant de ce qu'on peut faire en matière de valorisation du sol et d'arboriculture fruitière et forestière.

En aval, la Tunisie se doit de transformer et conditionner tous ses produits de terroir sur place et bénéficier de leurs externalités positives.

Signe criant de l'incompétence des gouvernants qui se sont succédé à la tête du pays durant 62 ans, ils ne se sont jamais souciés de conditionner l'huile d'olive de Tunisie, privant le pays d'une manne de devises importante. Pour ceux qui l'ignorent encore, l'huile d'olive tunisienne, dont l'excellente qualité est reconnue internationalement, est majoritairement exportée en vrac comme un vulgaire breuvage.

S'agissant de la mer et de la valorisation des 1300 kilomètres de littoral, la Tunisie a intérêt à restaurer sa vocation carthaginoise en tant que puissante Cité maritime commerciale. Pour ce faire, elle est invitée à développer ces eaux territoriales (l'équivalent de la superficie continentale du pays), à y développer une industrie maritime prospère, à y promouvoir le tourisme insulaire et beaucoup d'autres activités fort rémunératrices (pêche, biotechnologie marine, exploitation des algues, dessalement d'eau de mer...).

Concernant le ciel, la Tunisie, qui n'est pas actuellement indépendante sur le plan énergétique, peut parier sur les énergies vertes (solaire, éolien...) pour pallier cette lacune.

Pour exploiter à bon escient ces trois éléments naturels et en tirer le meilleur profit au grand bonheur de tous les Tunisiens, partout où ils peuvent se trouver, les futurs pouvoirs politiques n'ont d'autres choix que de réformer les trois cycles de l'enseignement, de développer la formation professionnelle, de former en fonction des besoins des options stratégiques précitées, de consacrer au quotidien les choix pris pour l'Economie sociale et solidaire et surtout pour l'économie numérique. Cette dernière économie a d'autant plus la vertu de favoriser la transparence et la bonne gouvernance et de dissuader la corruption. Et ce qui a manqué, depuis 1956.

On l'aura dit.

Fête de l'Indépendance :

En commémorant la fin de l'occupation, BCE a omis de parler des nouveaux envahisseurs

Incolore, inodore, indolore ! Vous l'avez compris ! Il s'agit du discours prononcé par le Président de la République à l'occasion de la fête de l'indépendance. Nous nous attendions à de grandes déclarations, nous avons réalisé tout d'un coup que nous nous sommes fourvoyés !



Les Tunisiens éclairés qui espéraient un tant soit peu que Béji Caïd Essebsi, use de son pouvoir moral et de son privilège de l'élu le plus légitime de la Tunisie pour dire ce qui doit être dit, se sont sentis de nouveau orphelins ! D'ailleurs, ce sentiment ne les a pas quittés depuis la prise du pouvoir par la troïka et sa main mise sur tous les rouages de l'Etat ! Les Tunisiens s'attendaient à ce que les privilèges âge et suffrage prennent le pas sur les compromis compromissions que nous vivons depuis 2014 ! Que nenni ! Rien de tout ce à quoi ils s'attendaient n'a été prononcé ! Monsieur le Président de la République a préféré improviser son discours, délaissant l'écrit qu'il avait devant lui, pour une commémoration aussi importante que celle de la fête de l'Indépendance ! Il a même fait l'éloge de la constitution cousue sur mesure pour le parti islamiste la Nahdha qui, malgré ses carences, serait fort honorable a-t-il laissé entendre.

C'est le mode de scrutin qui est à déplorer ! Le discours du Président de la République de ce mardi 20 mars, a tourné autour de deux grands

axes : le mode de scrutin proportionnel, adopté actuellement par la Tunisie et la réaffirmation de l'indépendance de la Tunisie sans aucune équivoque comme si l'on devait réagir aux fausses allégations de la grande justicière noire Sihem Ben Sedrine alors que l'essentiel est ailleurs !

Le mode de scrutin devrait être amendé a avancé prudemment monsieur le Président. Ce sont bien sûr des hommes de loi et des experts économiques qui l'ont dénoncé parce qu'il disperse aussi bien les voix que les responsabilités et ne permet aucun contrôle sur le pays et les arcanes de l'Etat. Monsieur le Président ne fait que suivre !

Ghannouchi n'a d'ailleurs pas manqué d'approuver presque instantanément cette position en assurant lui aussi que le mode de scrutin doit être révisé !

Que c'est beau les compromis, surtout lorsque les objectifs ont été atteints !

Béji Caïd Essebsi n'a pas parlé des nouveaux envahisseurs corrompus, véreux et incompetents !

Donc en ce jour de commémoration de la fête de l'indépendance, en lieu et place d'un discours que l'on nous disait historique, nous avons eu droit à quelques piques touchant à la volonté des puissances politiques internationales d'être présentes partout et bien évidemment en Libye, ce qui n'a rien d'extraordinaire ! Ou encore nous avons entendu des regrets quant au choix de certains signataires du pacte de Carthage de s'en retirer.

Faisant illusion au deuxième article de la constitution, le Président a déclaré : « La Tunisie est un Etat civil mais son peuple est musulman, qu'y pouvons-nous ? » ! Peut-être serait-ce justifier l'existence d'autant d'écoles coraniques,

de clubs religieux, de mosquées et même de hautes écoles « islamiques » sans oublier les centres créés par la Ligue Mondiale des savants musulmans ? C'est à n'y rien comprendre !

L'ambiguïté sciemment maintenue par les deux premiers articles de la constitution pourrait faire virer la Tunisie vers un pays islamiste avec un grain de principes républicains ! D'ailleurs ils ne peuvent être amendés et se contredisent l'un l'autre ! Lisez la constitution et Cherchez l'erreur!

Pour le reste, le Président de la République, la plus haute autorité de l'Etat, aux prérogatives limitées-il ne cesse pas de le répéter- n'a pas parlé d'un pays ingouvernable parce que tenu par de nouvelles forces destructrices dont certains syndicats à l'exemple de celui de l'enseignement tenu par Lassaad Yakoubi qui tient en otage l'avenir de nos enfants ou encore d'autres sévissant dans nombre de secteurs névralgiques du pays. Il n'a pas profité de l'occasion pour rappeler qu'à l'aube de l'indépendance, c'est grâce au savoir et à la compétence que le pays a pu avancer. Il n'a pas cité les 150 000 mille incompetents amnistiés qui ont rejoint les rangs de l'Administration publique marginalisant les hautes compétences du pays produit des générations de centraliens et polytechniciens postindépendance et qui ont fait de cette administration une basse-cour.

Il ne faut surtout pas susciter l'inimitié des syndicats ou encore blesser des alliés très sensibles aux critiques et qui tiennent le pouvoir !

Le Président de la République n'a pas réitéré la volonté de l'Etat, si Etat il y a, de protéger par la force s'il le faut les sites de production à l'instar de ceux de la CPG, du Kamour et d'autres !

Monsieur BCE s'est limité à citer les chiffres désastreux des pertes de l'économie dans un pays où l'Etat étant mort, tout est devenu permis ! Dans un pays où les agents de l'ordre quittent les postes de polices pour éviter d'être confrontés à des hordes de bandits qui les incendient dans l'impunité la plus totale !

Le Président de la République n'a pas réaffirmé sa détermination à tout mettre en œuvre, lui dépositaire de l'unité de la Tunisie et de sa sécurité, pour juguler le phénomène de la contrebande et de l'économie parallèle étroitement liés aux acteurs du terrorisme dans notre pays ! Il n'a pas non plus interpellé les droit-hommistes en herbe sur leurs responsabilités dans l'instauration de ce climat délétère au sein

de l'Etat à force de dénonciations déplacées et de protestations incongrues et ce aux dépens des hauts intérêts de la Tunisie sécuritaires ou autres !

La Tunisie indépendante depuis 1956, est de nouveau occupée depuis 2011 par des envahisseurs de tous bords qui ont généralisé la corruption, souillé une vie politique qui n'existait pratiquement et les acteurs publics sont impuissants à cause justement d'une constitution bourrée d'articles pièges !

La Tunisie est devenue méconnaissable pour une grande partie des Tunisiens qui ne se reconnaissent pas dans leur patrie. Une patrie où aussi bien l'environnement physique qu'humain est devenu malsain à tel point que tous ceux qui ont les moyens de partir ailleurs le font et où ceux qui restent ont le regard tourné vers de nouvelles destinations où ils pourront mieux et bien vivre !

Monsieur le Président, nous nous attendions à ce que vous, vous précisément qui n'avez pas de plans de carrière, qui êtes l'un des derniers des constructeurs de la Tunisie postindépendance osiez dire les choses comme elles sont ! Nous nous attendions à ce que vous ne caressiez personne dans le sens du poil car les traitements homéopathiques et les obsessions sécuritaires consistant à ménager la chèvre et le choix font plus de mal que de bien au pays !

Nous nous attendions à ce que vous osiez, tout simplement monsieur le Président !

Après tout qu'avez-vous à perdre ? La Tunisie semble aujourd'hui traverser l'une des périodes les plus noires de son histoire ! Un peu de vérité sortant de la plus haute autorité de l'Etat nous aurait peut-être apaisé faute d'autre chose ! Ou est-ce que comme cité dans le coran « قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ » et vous savez des choses que nous ne devons pas savoir ?

Lorsqu'il a mené la Tunisie vers l'indépendance, Bourguiba n'avait aucune prérogative et savait des choses que le peuple ne savait pas mais il a osé. Sa puissance résidait dans sa volonté et sa détermination à libérer le pays de l'occupant français et l'amour du peuple qu'il a pu ainsi rallier à sa cause.

Monsieur le Président, l'amour de la Tunisie et du peuple ne seraient pas des arguments suffisants pour balayer toutes les entraves et dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ?

62ème anniversaire de l'indépendance :

A quand le retour de Tahar Ben Ammar?

On savait la Nation reconnaissante aux grands hommes qui l'ont servie, de bonne foi. Ne revient-il pas à l'Etat de prendre ses responsabilités et d'honorer la mémoire de Tahar Ben Ammar ?



Sous la 1ère République, nous avons vécu dans le déni de l'histoire. Des faits réels, avérés, ont été remplacés par d'autres. On ne voyait pas de raison valable à cette manipulation. C'était une atteinte à la mémoire nationale, injuste et malveillante.

Après le déni, l'occultation

Tahar Ben Ammar a été tout bonnement retiré de l'histoire –officielle- de Tunisie. On réduisait son parcours prestigieux à celui qui aurait paraphé les Documents du protocole de l'indépendance.

Sous la 2ème République, nous vivons dans une semi-occultation des mêmes faits historiques. Et c'est tout aussi indélicat. Dans le livre consacré à son père, Chedly Ben Ammar a remis les choses dans l'ordre. Il s'est employé à restaurer les faits dans leur authenticité et leur séquençement chronologique, rafraîchissant la mémoire nationale. Et le livre a été validé de tous, y compris du cercle des bourgeois inconditionnels.

Grâce à ce livre, chacun a repris sa place. Cependant, Tahar Ben Ammar n'est toujours pas revenu sur la scène et reste privé des honneurs

qui lui reviennent.

Le sens de l'honneur

Tahar Ben Ammar a fait le choix de l'honneur. En rejoignant la cause du peuple, son engagement préfigurait les paroles de l'hymne national. Vivre dignement ou mourir comme les grands. Lui ne venait pas du néant, mais tout nanti qu'il était, le combat pour la patrie passait, à ses yeux et du fait de son éducation, avant la jouissance des plaisirs de la vie. Il donne de la hauteur aux paroles de Hugo dans *Ultima verba*. Il s'expose à la vindicte des prépondérants, ces colons maîtres de la Tunisie et des autorités coloniales pour vivre debout**.

Son combat contient les référentiels d'honneur de notre charte patriotique. La classe possédante fait corps avec le reste du peuple, scellant, par la vigueur du sang, l'unité nationale. Un démos tunisien s'est forgé. Dans l'honneur et le sens du devoir.

La patrie avant la vie. Jalleddine Naccache l'aura plus tard sanctifié***dans un vers joliment rimé "Par la fureur de mon sang et au prix de ma vie, je me sacrifie au service de la souveraineté de la Tunisie".

Loger Tahar Ben Ammar au panthéon national, revient à apaiser notre histoire et à réconcilier les Tunisiens, entre eux. Il convient de ramener les frictions du passé à de simples faits épisodiques. De cette façon, on reconnaîtrait à TBA le mérite de souder l'unité du peuple, de son vivant comme après sa mort.

Immortaliser son action et son souvenir

Pourquoi continuer, obstinément, à ne pas faire revenir TBA au devant de la scène, principalement le jour de l'indépendance du pays ? Donner à Tahar Ben Ammar ce qui lui revient et laisser à Bourguiba ce qui lui appartient préserverait notre mémoire nationale de la tentation de la manipulation. Notre patrimoine mémoriel en sortirait apuré, assaini et notre conscience nationale grandie.

Tahar Ben Ammar, patriote chef politique, fédérateur, homme d'État, a su faire le consensus autour de sa personne. Toutes les forces vives du pays et toutes les organisations nationales -UGTT et Néo Destour compris- ont forcé sa nomination comme président du Conseil -du mois d'août 1954 au mois d'avril 1956. A la tête de deux gouvernements successifs, il a conduit les négociations pour l'autonomie interne puis l'indépendance. C'est lui qui a pris l'initiative de convaincre le Bey d'appeler la Constituante de

1956. C'est encore lui qui a convaincu le Bey de désigner Habib Bourguiba pour lui succéder. Rendre le tablier, une fois le devoir accompli, de plein gré, en toute conscience et avec civilité, n'aura pas été le moindre de ses actes glorieux. Quelles mœurs politiques distinguées. Hélas, le pays s'en est parfois écarté.

L'heure est venue pour renouer avec la haute morale en politique. Rectifier les manuels scolaires d'histoire devient impérieux, intégrant le parcours honorable de cet homme d'État valeureux.

Immortaliser le nom de Tahar Ben Ammar s'impose de soi. On peut lui dédier des réalisations symboliques de la Tunisie indépendante. Les options sont nombreuses. On peut bien rebaptiser l'aéroport international de Tunis Carthage en son nom. Le nouveau billet de banque de cinquante dinars pourrait bien être à son effigie. Et, dans le pays qui a consacré tant de moyens à l'instruction publique, des promotions de diplômés de nos grandes écoles pourraient porter le nom de cette figure illustre. En élevant l'honneur de Tahar Ben Ammar on élèverait nos mœurs politiques.

*** Victor Hugo dixit : «Je serai proscrit voulant, vivre debout».*

****Extrait de «Ala Khallidi» l'hymne que Bourguiba a choisi pour remplacer «Houmet el Him» et qui disait «Bi Harry yadi wa bi ma fi yadi, ana li bilady fidaa».*

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pLiFDA>

BIAT, élue Meilleure Banque en Tunisie

Grâce à votre confiance, la BIAT a été élue « Meilleure Banque en Tunisie » en 2017 par EMEA Finance et Global Finance, soulignant son développement soutenu, son dynamisme et sa solidité.

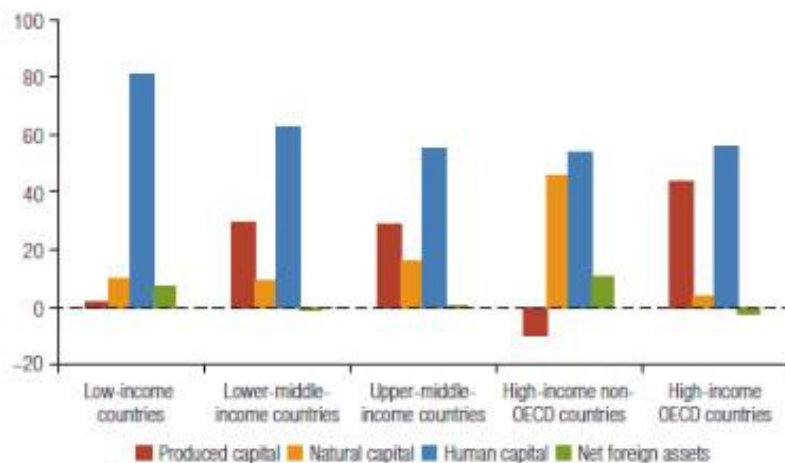


Gagnons l'avenir ensemble
www.biat.com.tn



La réforme de l'éducation en tête de ses priorités

J'ai été très agréablement surpris en découvrant dans un sondage d'opinion d'un journal de la place que le Tunisien place dorénavant la réforme de l'éducation en tête de ses priorités.



Source: World Bank calculations.

Note: OECD = Organisation for Economic Co-operation and Development.

D'une part, ceci indique le bon sens et la lucidité de cette opinion publique dont la priorité est conforme au résultat d'une étude sur la «Richesse des Nations» publiée ce mois-ci par la Banque mondiale. Cette étude a confirmé, entre autres, que pour un pays à revenu intermédiaire (c'est notre cas), 60% de la croissance économique provient du capital humain.

D'autre part, le fait que 87% des répondants donnent la priorité à l'éducation suggère que c'est un consensus très large sur lequel pourrait très bien s'appuyer un gouvernement qui voudrait réformer ce secteur en sortant du bras de fer stérile qui l'oppose depuis des années au syndicat.

Elargir le dialogue et la prise de décision

aux parents, entreprises et autres parties de la société civile concernées par l'éducation est inévitable. Il suffit d'avoir le courage de moderniser la gouvernance de ce secteur.

Finalement, j'en conclus personnellement que face à la tourmente et les calculs politiques de court terme, le Tunisien ne perd pas le nord. Sa vision reste claire et résolument tournée vers l'avenir.

Si notre classe politique recherche un thème unificateur pour une vision d'avenir, basée sur la propulsion de la Tunisie dans le monde moderne basé sur le savoir, il y a une belle opportunité dans l'éducation.

Contribution à la croissance par type de bien (%)

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GjrA5s>

Augmenter le **taux directeur**, un choix inévitable



Le directeur de la trésorerie à la Société Tunisienne de Banque (STB), Oussama Mellouli a estimé que la BCT n'avait pas d'autres choix, face à une inflation rampante, résultante de la hausse des salaires, du blocage de l'appareil productif et de l'absence de la création d'une richesse réelle dans le pays.

Veillant à assurer la stabilité des prix et ne disposant pas de beaucoup d'outils pour maîtriser l'inflation, la BCT s'est retrouvée dans l'obligation d'augmenter son taux directeur, mais aussi de mobiliser d'autres mesures, dont le refinancement des banques.

"l'inflation est une responsabilité de tous les intervenants et non uniquement de la BCT. Il

faut prendre d'autres mesures, parallèlement à l'augmentation du taux directeur, lesquelles ne sont pas du ressort de la Banque, mais plutôt du gouvernement, et qui se rapportent à la politique budgétaire du pays (maîtrise de la masse salariale, baisse de l'importation...)" a souligné le directeur de la trésorerie à la Société Tunisienne de Banque (STB), Oussama Mellouli.

"Grace à la gestion des taux (directeur et TMM), l'Institut d'émission veille à favoriser la maîtrise de l'importation, de la balance commerciale et, par conséquent, du taux de change, sans toucher aux intérêts du citoyen", a-t-il expliqué, ajoutant que ces résultats ne vont se ressentir qu'au bout de 6 voire 9 trimestres après la mise en application de cette mesure.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GfGAW3>

62ème anniversaire :

Quand il pleut des milliards!



Quand il pleut des milliards alors que le pays en est à sa troisième année de sécheresse, on se demande sous quels auspices ce 62ème anniversaire de l'indépendance va être fêté. Ces temps-ci où tout ce beau monde politique parle en milliards, cela fera presque deux milliards de seconde depuis que TAHAR BEN AMMAR a signé le fameux Document du BARDO qui redonnait la liberté de la TUNISIE ; liberté reconnue par tout le monde sauf par une revancharde qui ne cesse de fouiller dans les poubelles de l'histoire ! Que voulez-vous, chacun cherche à se faire distinguer comme il peut.

Des milliards et des millions tout le monde nous parle avec ces chiffres que personne ne comprend ou presque :

- Pourquoi doit-on payer un milliard de dollars pour une banque curieusement franco-tunisienne ?
- Pourquoi a-t-on tout fait pour que la CPG perde un milliard par jour ?
- Pourquoi découvre-t-on aujourd'hui que des milliards ont été distribués en quelques mois juste après la révolution ?
- Pourquoi cette valse de milliards qui

s'évaporent, et où vont-ils ces montants pharamineux ?

- Pourquoi cherche-t-on à appauvrir voire à punir un peuple qui a osé sortir des sentiers battus et qui continue de se battre contre des forces du mal aussi malfaisantes qu'invisibles ?

Regardez ce qui s'est passé depuis ce fameux 14 janvier :

- «ON» commence par chercher à détruire la société par l'intégrisme religieux qui fait couler le sang de nos compatriotes et nos touristes aussi bien chez nous qu'en Syrie et en Libye.
- Après plusieurs tentatives avortées et des Tunisiennes tenaces, «ON» change de look, on met une cravate et même de langage, et on défend la femme et l'orpheline, mais le Tunisien moyen, bien qu'il s'appauvrisse à vue d'œil, reste sceptique ...
- Alors, «ON» a lancé autre chose en misant sur le QI négligeable de ces héritiers de HACHED, l'intégrisme syndical, c'est original et nouveau ! Et «ON» bloque l'économie, «ON» cache les carnets de notes des élèves et, cerise sur le gâteau, «ON» veut faire des remaniements !
- Mais le Vieux a plus d'un tour dans son sac, manipulateur dans l'âme, et protecteur de CARTHAGE pour laquelle il ne veut pas que l'histoire se répète d'autant plus que la SBS de service rêve du sel COTUSAL qu'elle veut utiliser pour assouvir ses fantasmes ! Et l'initiative "yacoubienne" ne "taboubit" à rien ...
- Toutefois, «ILS» sont tenaces les destructeurs de la patrie et «ILS» cherchent, maintenant c'est du terrorisme financier qu'«ILS» pratiquent : des milliards par-là, il y a plus de devises, le pays s'endette, MOODY'S nous maudit, et le dinar ne vaut rien, et, et, et ...

Où va-t-on, me direz-vous ? Je vous dirais que rien n'est clair et que j'en sais trop rien, mais depuis SCIPION L'AFRICAIN jusqu'au SCANDALE DE ' ENFIDA, le pays s'est toujours relevé. Alors INCHALLAH !

POINTS CHAUDS



Caisses sociales : L'arrivée aux limites

La crise économique s'est aggravée au point où la solvabilité de l'Etat a atteint ses limites, l'Etat arrive aux limites de la solvabilité lorsqu'il ne parvient pas à honorer ses créances. ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GYcOIP>



Impact de la hausse du pétrole sur le Budget de l'Etat: 1 à 1,5 milliard de dinars

Le budget de l'Etat a été établi sur la base d'une hypothèse du prix du baril à 54 dollars. Or le prix de celui-ci ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pN48Hw>



Levée de la grève des jeunes médecins

Un accord a été signé, samedi après-midi, entre le ministère de la Santé et l'Organisation Tunisienne des Jeunes Médecins (OTJM), en vertu duquel il a été décidé de lever la grève des ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J5JkmE>



Cession des entreprises publiques: Tabboubi obtient le soutien d'Essebsi

Le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du Travail (UGTT), Nouredine Tabboubi, a déclaré, ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2E3xkOs>



Cession d'entreprises publiques pour renflouer les caisses de l'Etat (Chahed)

La cession d'un nombre d'entreprises publiques actives dans des secteurs concurrentiels non stratégiques ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pOzptH>



Affaire BFT : Le recours pour annuler l'amnistie de Bouden ne changera rien au jugement final du CIRDI

Face à la fuite en avant du gouvernement tunisien, lequel aurait cru bien faire en déclarant sa décision ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2lf6Snx>



Inflation : L'ODC appelle à la rationalisation de la consommation

Taoufik Ben Jemia, membre du bureau national de l'Organisation de défense du consommateur (ODC), a qualifié la décision de la BCT d'augmenter son ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2Gly03K>



Les raisons de la prolongation de l'état d'urgence

Abdelkarim Zbidi, ministre de la Défense nationale, interrogé par l'agence TAP, samedi 17 mars, que la prolongation de l'état d'urgence pour sept mois ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2lc3JVM>

DES CHIFFRES



L'aide financière de l'UE à la Tunisie pourrait s'élever à près de 10 milliards d'euros

Le commissaire européen à la Politique de voisinage et aux Négociations d'élargissement, Johannes Hahn, ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GXxaLW>



Phosphates de Gafsa (CPG) et GCT: Des pertes de 600 millions de dinars

Le secteur des phosphates est lui aussi dans un état aux limites. La Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et le Groupe chimique tunisien (GCT) ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2IdeN4O>



BFT et Tifert : 2 milliards de dinars de dédommagements

Dans une interview accordée au journal La Presse de Tunisie, Mahmoud Ben Romdhane, économiste et ancien ministre, a souligné que deux ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pPTOh7>



Hausse des exportations de 40% (2018)

Depuis le début de l'année 2018, les exportations tunisiennes ont enregistré une hausse de 40%, outre une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GzGM1H>



Un TMM à 6,75% d'ici fin mars

Rappelant que toute hausse du taux directeur (taux minimal appliqué sur les crédits hebdomadaires octroyés par la BCT, aux banques de la place) se répercute, directement, sur le ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2E41AsJ>



Envolée du coût du crédit

Le coût des crédits octroyés par les banques tunisiennes aux investisseurs et aux particuliers va se renchérir. Ainsi, les intérêts augmenteront de 20, voire de 25%, selon la nature du crédit (consommation, ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2utiQrU>



Augmentation de 22,2% des recettes des exportations des dattes

Les recettes des exportations des dattes pour la saison 2017/2018 ont augmenté de 22,2% (402,401 MDT) et de 7,52% en quantités pour s'établir ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2E4FaYm>



Les chiffres de l'immigration clandestine en 2017

La FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux) vient de publier les chiffres 2017 de l'immigration clandestine, soulignant une ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GeA5CC>



Mahmoud Ben Romdhane : La décision d'augmenter le taux directeur de 0,75% est sage

ILS ONT DIT



Mahmoud Ben Romdhane : Le gouvernement doit dire la vérité aux tunisiens



Chawki Tabib : "La société civile a un rôle important pour dévoiler les foyers de corruption dans l'administration tunisienne"



Le FMI débloque 257 millions \$, s'agit-il d'une bonne nouvelle?



Pour la Tunisie, Khemaies Jhinaoui a signé à Kigali l'accord créant la ZLEC

Le ministre des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, qui conduit la délégation tunisienne aux travaux de la réunion extraordinaire de l'Union africaine, du 17 au 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), a signé l'accord créant la Zone de libre-échange continentale (ZLEC).



“Cet accord, qui met les bases de la plus vaste zone de libre-échange au monde en nombre de pays (54), constituera une opportunité aux femmes et aux hommes d'affaires tunisiens d'accéder au marché africain”, souligne un communiqué du ministère des Affaires étrangères publié, mercredi 21 mars 2018.

Cet espace permettra également de booster le processus de développement et créera des opportunités d'emplois pour les jeunes du continent africain conformément aux objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'UA, précise la même source.

A rappeler que les travaux se poursuivront après le sommet en vue de finaliser un nombre d'aspects légaux relatifs aux mécanismes de concrétisation dudit accord qui entrera en vigueur après sa ratification par 22 Etats membres de l'UA.

Lancée en janvier 2012, lors de la 18e session ordinaire de la Conférence de l'UA, la ZLEC veut raccorder la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens.

La ZLEC vise à supprimer les barrières douanières entre les Etats africains, en laissant libre cours à chaque pays d'appliquer sa politique commerciale.

Sa finalité est de doubler le commerce intra-africain avec un profit annuel d'environ 35 milliards de dollars, d'ici 2021.

La ZLEC s'étendra sur un marché africain de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars dans l'ensemble des 55 Etats membres de l'UA.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2lqkC1l>

L'entreprise tunisienne SORUBAT endeuillée au Cameroun

Jeudi 15 mars 2018, deux Tunisiens (à savoir Mehrez El Aouadi et Khaled Tinsa, et deux techniciens camerounais) travaillant pour la société tunisienne de construction de routes ont été kidnappés par un groupe armé sur un chantier routier au Cameroun.

Quelques jours après, plus précisément mardi 20 courant, Khaled Tinsa a été tué par ses ravisseurs, selon le ministère camerounais de la Communication, alors que son compatriote a été libéré avec les deux techniciens camerounais au cours d'une opération spéciale menée par les forces de défense dans le sud-ouest.

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a confirmé la nouvelle, précisant cependant que Mehrez el Aouadi a été blessé lors de l'opération et évacué à Yaoundé dans un établissement de santé, et avant d'être rapatrié en Tunisie dès que son état le permettra. ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GmfwQZ>

Santé : Le Tunisien est le premier consommateur de sel en Afrique

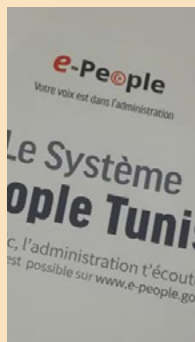
Un Tunisien sur trois décède d'une pathologie cardiovasculaire. C'est ce qu'a indiqué le président de la Société tunisienne de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire (STCCCV), Pr Faouzi Addad, dimanche 18 mars, à Mahdia.

Selon lui, cela est dû essentiellement à la forte consommation de sel, précisant que le citoyen tunisien consomme environ 14 grammes de sel quotidiennement, considéré comme le plus grand taux de consommation en Afrique.

Addad précise, en marge du congrès de la société organisé à Mahdia les 18 et 19 mars, que “la consommation moyenne de sel ne doit pas dépasser les 6 grammes par jour”, et que “le pain couvre 20% de l'apport journalier en sel”. ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pNJ0ka>

ENTREPRISES



Lancement officiel de la plateforme e-people

La plateforme e-people a officiellement été lancée, vendredi, à Tunis. L'annonce a été faite lors d'une cérémonie organisée ce matin par la présidence du gouvernement et l'Agence ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GDjKGV>



E-Commerce : Le tunisien BigDeal se développe en Afrique

C'est au cours d'une conférence de presse organisée ce matin (23 mars) dans l'espace coworking de Medianet à Tunis pour annoncer l'entrée ...

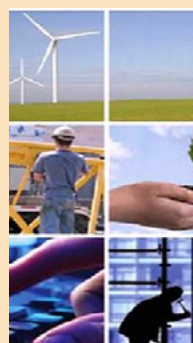
Lire sur le web : <http://bit.ly/2GINDZh>



Avec l' "Easy export", la Poste tunisienne bascule vers une nouvelle plateforme de paiements électroniques

La Commission nationale de pilotage du projet de facilitation des ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GVp8DI>



Bons résultats de la campagne en France pour l'incitation à l'investissement dans le sud tunisien

Organisée dans plusieurs villes françaises du 13 au 16 mars 2018, ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GSI0Up>



Opportunités d'affaires: Des représentants d'entreprises pakistanaises attendus en Tunisie

Une délégation de 13 entreprises pakistanaises opérant dans les ...

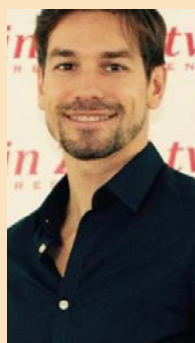
Lire sur le web : <http://bit.ly/2GmiPrn>



Le réseau postal "Easy Export" présenté aux PME tunisiennes

La Poste tunisienne organise le Forum national pour la présentation des résultats des travaux de la Commission nationale de pilotage du projet ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J4QVS7>



TIC : Bertrand Fredenucci ouvre deux filiales d'Alphalyr et BTWINZ à Tunis

Les opérateurs français des technologies de l'information et de la communication continuent d'affluer ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2Gm5TBF>

22%

Plus de 22% de progression des investissements agricoles déclarés (janvier et février)

Semaine boursière:

Le Tunindex enregistre une hausse de 1,54%



Au cours de la semaine, du 19 au 23 mars 2018, le Tunindex a maintenu le cap, en enregistrant une performance hebdomadaire de 1,54% à 7 038,91 points, franchissant pour la première fois, en 2018, la barre symbolique de 7000 points, annonce l'intermédiaire en bourse " Tunisie valeurs ".

Sur une semaine écourtée d'une séance en raison de la fête de l'indépendance, les échanges ont été en baisse comparativement aux précédentes semaines, avec un volume moyen quotidien de 5,7 millions de dinars (MD).

Analyse des valeurs

* L'action BT a terminé la semaine sur une note d'optimisme. Transigée à 2,5 MD, l'action s'est appréciée de 9,3% à 9,850 D. La valeur affiche, depuis le début de l'année, un bon parcours boursier avec une performance de 21,6%.

* Une semaine difficile s'est clôturée pour la valeur Euro-Cycles. L'action a glissé de 5,5% à 31,450 D en brassant un flux de 0,9 MD. Notons que le groupe Euro-Cycles a réalisé un bénéfice net consolidé de 15,6 MD au terme de l'exercice 2017.

* Transigée à hauteur de 2 MD, le titre CIL a été la valeur la plus dynamique de la semaine. L'action a terminé en territoire positif, gagnant 1,2% à 17,200 D. Le titre a réalisé un parcours boursier timide (une hausse de 5,2%) depuis le début de l'année.

Les nouvelles du marché

* ALKIMIA : Le Groupe Chimique Tunisien ayant déclaré la Force Majeure, suite à l'arrêt total de ses usines d'acide phosphorique par manque de phosphate du bassin minier de Gafsa, ALKIMIA informe ses actionnaires que ses unités de production de STPP ont été mises à l'arrêt en raison du manque d'acide phosphorique, matière première principale entrant dans la fabrication du STPP. La déclaration de Force Majeure ayant été notifiée à ses clients depuis le 6 février 2018, la Société Chimique ALKIMIA espère redémarrer ses usines au cours de la dernière semaine de Mars 2018.

* Carthage Cement : Al Karama Holding vient de dévoiler la liste des candidats ayant déposé des offres de pré-qualification pour l'acquisition de 50,52% de Carthage Cement. Il s'agit de O.I.P " OMNIUM des Industries et de la Promotion " (Maroc); Consortium : SECIL " companhia general de cal et cemento " (Portugal) et SCG " la Société des ciments de Gabes "; Eurocem Ltd (Malte); Consortium : ASAMER KURT (Autriche) - PETECH (Autriche) - Melton Entreprise Ltd (Chypre); CEMENTOS Portland Valderrivas (Espagne); Cemolins Internacional SL (Espagne).

Al Karama précise par ailleurs que cette liste sera actualisée dans le cas de réception d'offres additionnelles par voie postale.

* STAR : Le Conseil d'Administration de la STAR a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire mercredi le 14 mai 2018 à 9H30. L'assemblée statuera sur la proposition d'un dividende de 1,220Dt par action. L'assureur a annoncé, par ailleurs, qu'il a bouclé l'année 2017 avec un bénéfice net de 7 MD, en baisse de 55% par rapport à 2016.

* Modern Leasing : Le Conseil d'Administration de la société a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 17 avril 2018 à 10h30 au siège la Banque de l'Habitat et de proposer la distribution d'un dividende de 0,250 D par action. Modern Leasing a annoncé avoir réalisé au terme de l'année 2017, un bénéfice net de 3,1 MD (en hausse de 29%).

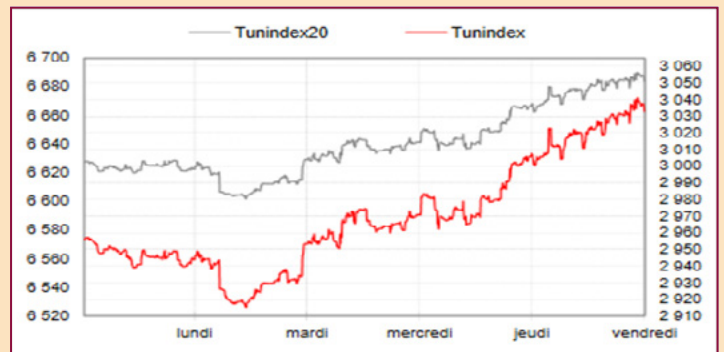
L'exercice 2017 a été également marqué par l'amélioration du taux des créances classées passant de 9,44% en 2016 à 8,9% en 2017.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J4DeCM>

BOURSE

Tunindex (23/03/2018) 7 038,91 **-0,04%**⁽¹⁾

(1) Depuis le début de l'année



Plus fortes Hausses

Plus Fortes Baisses

Valeur	%	Valeur	%
BT	+9,32%	CELLCOM	-9,67%
STIP	+9,00%	SIPHAT	-5,64%
STEQ	+8,74%	EURO-CYCLES	-5,49%
TN LEASING	+8,29%	ONE TECH	-4,87%
TELNET	+6,66%	SOPAT	-3,12%

Indices	Variation sur l'année
Indice des sociétés financières	↑ 16,11%
Indice des banques	↑ 18,01%
Indice des Assurances	↓ -9,01%
Indice des Services Financières	↑ 3,54%
Indice des Services aux consommateurs	↑ 3,12%
Indice des Distribution	↑ 3,28%
Indice des biens de Consommation	↑ 9,76%
Indice de l'Automobile et équipements	↑ 0,88%
Indice Agro-Alimentaire et Boissons	↑ 12,78%
Indice Produits Menageres et de son Personnel	↓ -3,65%
Indice des Industries	↓ -2,73%
Indice de Batiment et Matériaux de Construction	↓ -6,42%
Indice Matériaux de Base	↑ 1,22%



Al Karama Holding dévoile la liste des 7 candidats pour acquérir Cement Carthage



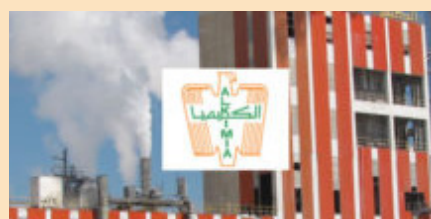
Ennakl automobiles, Ago le 15 Mai 2018



Euro-Cycles, Ago le 03 mai 2018



Carthage Cement : Cemolins Internacional SL s'ajoute à la liste des candidats



Alkimia espère reprendre ses activités fin mars



Best Lease, Ago, le 28 avril 2018

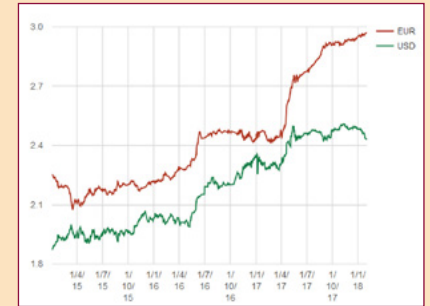
INDICATEURS FINANCIERS

Cours Moyen des Devises 23/02/2018

TM (23/03)	6,33%
TMM (02)	5,61%
TRE (épargne) Mars 2018	5,00%
Avoirs Devises (28/03)	11 339 MDT (79 Jours)

	Unité	Valeur
CAD	1	1,8437
USD	1	2,4163
GBP	1	3,3551
JPY	1000	22,4342
MAD	10	2,6002
EUR	1	2,9783
LYD	1	1,7879

Evolution des cours de l'EURO et du Dollar en Dinar tunisien (Du 1-1-2015 au 22-2-2018)



60 000 دينار



عميد التسهيلات في شهر مارس



تمويل إجارة نقل الوفاق



Agenda



01/11

La BERD tiendra son sommet régional d'investissement en Tunisie,



06/04

La femme tunisienne, thème principal de la 34ème édition de la Foire internationale du livre de Tunis



06/05

ARP- Youssef Chahed : La date des municipales fixée pour le 06 mai reste inchangée



29/03

Bizerte organise son 1er Salon de l'entreprise



26/05

Rencontre internationale sur la sagesse dans le coaching et le monitoring à l'ALECSO



البنك المركزي التونسي 30/03

Le 30 mars 2018, dernier délai d'échange des billets de 50, 30 et 20 dinars



08/04

7ème édition du salon "Pro Immo et Finition Expo 2018" aux Jardins d'El Menzah



06/04

L'Assemblée générale du CJD aura lieu en avril prochain



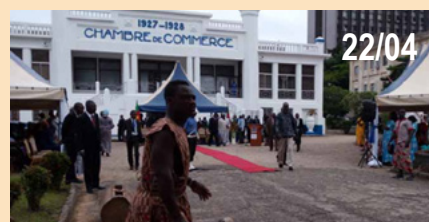
15/04

La 34e édition de la Foire du livre de Tunis, du 6 au 15 avril 2018



13/04

Salon Africa Edu-Didact 2018 à l'UTICA



22/04

Opportunités : La CCI de Sfax organise son Salon africain du bâtiment «AFRIBAT-Cameroun 2018»



21/04

"Auto Med", le premier Salon automobile à Sfax, en avril prochain



22/04

Le CEPEX appelle les entreprises tunisiennes à participer au Salon BATIMIT



23/04

Bourse de Tunis : BT, Ago le 23 avril 2018



25/04

La Tunisie invite "les Africains" à un forum sur l'échange en Afrique, les 24 et 25 avril

A SUIVRE ...



L'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco...un long chemin reste à faire

Six ans après le démarrage des procédures pour l'inscription du patrimoine de l'île de Djerba, dans ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J5knYa>



Infrastructure : Parachèvement fin 2019 de l'autoroute Médenine-Ras Jedir

L'autoroute Médenine-Ras Jedir devra être parachevée, fin 2019, dans toutes ses composantes, y compris les ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2J5lwyW>



Lancement officiel du projet "CyberSud" pour la lutte contre la cybercriminalité

Le lancement officiel du "CyberSud", un projet de coopération en matière de lutte contre la ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2pORdox>



Lancement d'appels d'offres pour la réalisation de projets agricoles, culturels et de santé à Kasserine

Des appels d'offres pour la réalisation de projets agricoles, culturels et de ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GTtavU>



Ouverture de 47 km de l'autoroute Sfax-Gabès

Un tronçon de 47 kilomètres (km) de l'autoroute Sfax-Gabès reliant Mahres à Oued Ouadrane et de l'échangeur de Skhira à la route de Mezzouna a été ouvert, lundi 19 mars 2018....

Lire sur le web : <http://bit.ly/2uuEXOz>



Numérisation des titres bleus, des certificats de propriété,...

Au ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, on n'y va pas de mains mortes. Et pour preuve? La productivité a atteint les 160% ...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2lcXMrr>

50.000 dinars

Les partis politiques représentés à l'ARP auront droit à une subvention de 50.000 dinars

AUDIENCE WMC PORTAIL

(2017 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

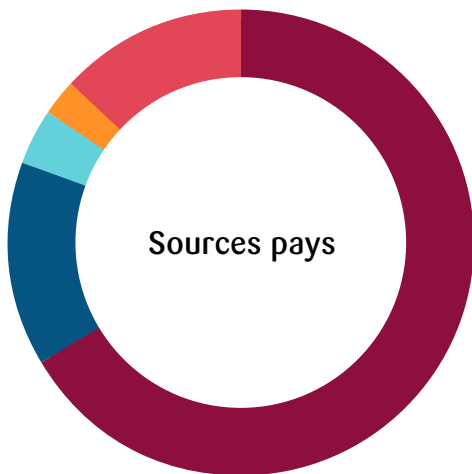
+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WEBMANAGERCENTER



■ Tunisie 66% ■ France 14% ■ Algérie 4%
■ Maroc 3% ■ Autres 13%

5':44 minutes

Temps moyen passé sur le site

+ de **50%**
d'utilisateurs sur mobiles
et tablettes



Plus de 400 000 Fans
sur nos différentes pages



Plus de 70 000 Abonnés
sur nos différents comptes